UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI
(UAC)
******@******

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
******@******

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION
(DSLC)
******@******

MEMOIRE DE MAITRISE

Filière : **Linguistique / *Option* : Didactique du Français**

Thème :

BILINGUISME àjágbè/ Français, CONTRIBUTION A L'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU àjá : CAS DES CLASSES DE 3ème

Présenté et soutenu par :

A. Brugel ADJIBOGOUN

Mention : Bien

Sous la direction de :

Anastase FANDOHAN Ph. D
Professeur de Littérature Française
UAC / FLASH

Année-académique : 2013-2014

SOMMAIRE

	Pages
DEDICACE ……..	ii
REMERCIEMENTS …….	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS …….	v
INTRODUCTION……	1
CHAPITRE PREMIER : GENERALITES……	4
I- Importance du thème, cadre physique et méthodologie de la recherche ……	5
I.1- Intérêt du sujet……	5
I.2- Revue de littérature ……	16
I.3- Clarification conceptuelle……..	23
I.4- Dispositions légales et promotion des langues nationales……	27
CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION, ANALYSE ET COMMENTAIRE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE……	31
II.1- Présentation et analyse des résultats du dépouillement des questionnaires d'enquête ……	32
II.2- Commentaire général……..	42
CHAPITRE TROISIEME : PRATIQUE DE CLASSE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS……	45
III.1- Pratique de classe……	46
III.2- Résultats ……	51
III.3- Recommandations……..	53
CONCLUSION……..	55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	57
LISTE DES TABLEAUX……	61
LISTE DES FIGURES……	62
LISTE DES PHOTOS…….	62
ANNEXES……	63

DEDICACE

A

- DIEU TOUT PUISSANT, créateur du ciel et de la terre, qui illumine mon chemin (nuit et jour) et me comble de ses grâces.

REMERCIEMENTS

A l'instar de Seydou BADIAN qui, dans Sous l'orage dit que « l'homme n'est rien sans les hommes … », nous reconnaissons que nous ne sommes rien sans les Professeurs du DSLC, notamment Anastase FANDOHAN, notre maître de mémoire, dont la spontanéité, la disponibilité et la sincérité n'ont souffert d'aucune insuffisance à mon endroit. Cher Professeur, que l'Eternel vous bénisse et vous comble de ses bienfaits !

Nos sincères remerciements vont également :

- aux professeurs Toussaint TCHITCHI, Flavien GBETO, Maxime da CRUZ, Dominique BADA, Blaise DJIHOUESSI et Jean-Euloge GBAGUIDI, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous conduire à ce stade de notre vie.

  Que DIEU le leur rende au centuple !

- à notre frère Marcel KPOGBOZAN, à qui nous devons la réalisation matérielle de ce document. Puisse ce travail lui apporter la satisfaction d'une assistance franche et soutenue.

  Que l'ETERNEL DIEU l'abonde de ses grâces !

- à l'Evangéliste Noël ALLADASSI, pour ses prières et soutiens ;

- à nos parents Bruno ADJIBOGOUN et Angèle MISSEWOU pour tout.

  Que le Seigneur les garde pour jouir des fruits de leurs efforts !

- à notre chère épouse, Angèle EDOU, pour ses nombreux sacrifices ;

- à nos enfants bien-aimés, Godson, Isabelle, Tabita et Priscille, dont les sourires nous ont toujours attendri.

  Qu'ils trouvent ici l'expression de la détermination et de l'amour pour le travail !

- à notre grand frère Rodolphe ADJIBOGOUN pour son sens élevé de bienfaisance ;
- aux frères KPOGBOZAN (Kirin, Raoul) pour leur soutien.
- à maman Philomène GUELLY, et madame Célestine GBEYETIN, épouses ADJIBOGOUN pour leur assistance et leurs soutiens de tous les jours **;**
- à tous nos frères et sœurs ADJIBOGOUN, pour leur prière continue ;
- à l'opératrice de saisie, Mme Germaine CODO pour sa disponibilité ;
- à M. Kaller KOLLEGBE, maître alphabétiseur à Kissamey pour son assistance ;
- à tous ceux qui nous ont encouragé et soutenu ;

Que ce mémoire soit le couronnement des efforts de tous et l'aboutissement de leurs prières !

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique (aujourd'hui OIF)

AOF : Afrique Occidentale Française

APC : Approche Par Compétences

ARCHES : Appui aux Recherches sur la Contestation et l'Harmonisation des Enseignements Secondaires

CAFCP : Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Conseiller Pédagogique

CAIESG : Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général

CAPES **:** Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire

CEBELAE : Centre Béninois de Langues Etrangères

CEG : Collège d'Enseignement Général

CENALA : Centre National de Linguistique Appliquée

CÉSE : Centre d'Éveil et de Stimulation de l'Enfant

CNBU : Commission Nationale Béninoise pour l'UNESCO

DEPOLINA: Déclaration de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Education des Adultes

DIP : Direction de L'Inspection Pédagogique

DSLC : Département des Sciences du Langage et de la Communication

ENS : Ecole Normale Supérieure

FLÉ : Français Langue Etrangère

FLM : Français Langue Maternelle

FLS : Français Langue Seconde

INFRE : Institut National pour la Formation et la Recherche en Education

L1 : Langue Première, considérée dans ce travail comme langue maternelle de l'apprenant

L2 : Langue seconde, considérée dans ce travail comme langue d'acquisition, la langue apprise en plus de la langue maternelle

LN : Langue Nationale

OIF : Organisation Intergouvernementale pour la Francophonie

PSUB : Presses Scolaires et Universitaires du Bénin

RECFLEA : Réseau des Centres de Français Langue Etrangère d'Afrique

SMA : Société des Missions Africaines

UAC : Université d'Abomey-Calavi

UNESCO : United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la science et la culture).

INTRODUCTION

«L'éducation constitue un enjeu social et un défi urgent pour le développement social »[1], c'est pourquoi elle a toujours préoccupé les sociétés depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Au Bénin, ce même souci de développement a favorisé les différentes réformes de notre système éducatif depuis les indépendances jusqu'à nos jours. Mais, malgré celles engagées depuis l'Ecole Nouvelle, le système est toujours en proie à de graves crises.

Si la « politique nouvelle d'indépendance nationale » annoncée par le régime révolutionnaire dans son discours - programme du 30 Novembre 1972 avait pris aussitôt l'école comme cible, c'était comme pour satisfaire aux soucis de J. CHAMPION (1974) qui a écrit ceci: « Contrairement, en effet à ce qui s'est passé en Europe centrale lors de la conquête des indépendances nationales, ou en Russie lors de la chute du tsarisme, où les langues locales ont été le porte drapeau de la libération, l'Afrique a librement renforcé le carcan linguistique imposé par le colonisateur au lieu de proclamer officielles les langues nationales ». En fait, les cadres envisageaient au lendemain des indépendances, la généralisation de l'instruction à toutes les couches de la population; mais le danger était que « cette généralisation de l'enseignement prévue par le plan d'Addis-Abeba devait s'opérer, pour chaque pays, dans la langue du colonisateur; c'est-à-dire en anglais au Nigéria, en français au Dahomey »[2].

Dès lors, nous pouvons affirmer que les différentes crises qu'a connues le système éducatif béninois sont liées à l'incapacité de notre pays à mobiliser des ressources pour une politique éducationnelle à la mesure de nos ambitions. Alors, le français reste et demeure la langue de travail, c'est-à-dire la langue de l'administration, bénéficiant ainsi du statut de « langue officielle »[3] Or, les

[1] Florentine HOUEDENOU, Les grands courants de la pensée pédagogique, DPSE / FLASH / UAC, 2011, p.6
[2] B. AKOHA, Le Français au Bénin : Grandeur et Vicissitudes, in *Langage et pédagogie* n°9, 1990, P.81
[3] Constitution béninoise du 11 Décembre 1990, article 1er, p .11

programmes d'études sont actuellement centrés sur l'approche par compétences qui s'est donnée des principes clairs, principes qui sont centrés sur l'apprenant.[4]

L'objectif visé par la pédagogie centrée sur l'apprenant est le renforcement de sa liberté, de son aptitude à s'approprier les connaissances linguistiques nouvelles et à les réinvestir dans une communication sociale.

Avec les diverses formations qui s'organisent à l'intention des enseignants, beaucoup d'entre eux se sont déjà approprié la pédagogie de l'intégration. Mais le fait le plus remarquable au niveau des apprenants est l'usage des langues maternelles (à l'instar de l'"ajagbé" et du fɔngbé) toujours présente avec un regain de vitalité indéniable. « Malgré leur absence (absence des langues béninoises) des programmes d'enseignement et l'interdiction qui les frappe dans l'école béninoise, les langues béninoises explosent littéralement pendant les heures de récréation, allant jusqu'à prendre d'assaut les salles de classe dès lors que l'atmosphère y est à la détente ; les enseignants, de guerre lasse, constatent, impuissants, ce péché mignon auquel eux-mêmes ne résistent que très difficilement ».[5]

Eu égard à tout ce qui précède, nous pouvons dire qu'en APC, l'enseignant doit tenir compte des besoins et de l'intérêt des apprenants pour un enseignement-apprentissage efficace. Or, à Aplahoué les langues maternelles occupent une place de choix dans la vie des collégiens. On note également chez ces apprenants le phénomène d'interférence linguistique portant sur leur langue maternelle et le français, Langue Seconde (FLS) et médium d'enseignement. C'est pourquoi il est important de se pencher sans délai sur cette situation et c'est dans ce cadre qu'il faut situer le présent travail qui se veut une contribution à l'enseignement apprentissage du français en milieu bilingue au Bénin.

[4] Danièle Schaeffer Campbell-projet CLEF-Janvier 1988, in *guide pédagogique 3ème*, P.7
[5] Bienvenu A. AKOHA, Le Français au Bénin : Grandeur et Vicissitudes in *Langage et Pédagogie n°9*, 1990, P.11

Nous voudrions, à travers cette étude, apporter notre modeste pierre à l'amélioration des pratiques de classe pour une bonne acquisition du français par les apprenants.

Pour y parvenir, le présent mémoire est organisé autour de trois chapitres. Le premier exposera les généralités. Le deuxième sera consacré à la présentation, à l'analyse et au commentaire des résultats d'enquêtes et le dernier prendra en compte une pratique de classe, les résultats de cette pratique suivis des recommandations.

CHAPITRE PREMIER :

GENERALITES

I- Importance du thème, cadre physique et méthodologique de la recherche

I.1- Intérêt du sujet

Le thème « BILINGUISME àjágbè / Français : CONTRIBUTION A L'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN MILIEU àjá : CAS DES CLASSES DE 3ème » revêt un intérêt capital pour les acteurs de l'école béninoise en ce sens qu'il nous permettra de montrer le rôle très important que peuvent jouer les langues maternelles dans l'acquisition des connaissances en français. L'expérience décrite dans ce mémoire vient confirmer le point de vue de Calamé-Griaule: « Les enseignants, écrivait-il, autant que les apprenants, gagneraient en efficacité, en qualité et en excellence dans ce qui est enseigné, car, c'est toujours plus facile de réfléchir dans sa langue première que seconde ».[6]

I.1.1- Problématique

De l'école coloniale à celle béninoise en passant par l'école dahoméenne, les différents programmes d'études ont toujours été confrontés à des difficultés. La gestion désastreuse de l'Ecole Nouvelle a laissé des séquelles qu'il faudra du temps à résorber. Entre autres séquelles, on peut retenir la baisse du niveau des jeunes Béninois parce que l'Etat n'a pas toujours eu les moyens de sa politique éducationnelle.

Dans l'une de ses études les plus récentes, *l'APC, les orientations générales au Bénin,*[7] l'INFRE a fait état des raisons qui ont motivé l'Etat béninois à adopter les Nouveaux Programmes. Cette étude révèle qu'en raison des limites inhérentes aux programmes par objectifs, tous les enseignants n'étant pas en mesure de formuler des objectifs ni d'utiliser des méthodes actives, l'Etat béninois a adopté l'Approche Par les Compétences pour une formation

[6] Calamé GRIAULE cité par BADA Dominique « Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ? » in « *Le Républicain* » quotidien béninois n°616 du mercredi 11 juin 2003, p .6

qualitative d'un citoyen en adéquation avec les attentes de la société. « Malheureusement, la mise en œuvre de cette approche sur le terrain, s'avère, elle aussi, pénible pour la plupart des enseignants. En termes clairs, cette entreprise ne produit pas encore les résultats escomptés: la construction des compétences par l'apprenant qu'elle vise est loin d'être atteinte, en raison des obstacles que connaît l'application de l'approche depuis son entrée en vigueur dans les établissements d'enseignement secondaire à la rentré académique 2004-2005 et des problèmes que rencontrent les professeurs commis à son exécution »[8]. L'APC est très tôt contesté par certaines opinions qui brandissent comme arguments, l'inadéquation du programme avec les réalités socioculturelles du Bénin, l'inexistence de documents pédagogiques appropriés et le manque d'enseignants bien formés.

Une analyse profonde de la situation a révélé que la langue française est au centre des préoccupations. En effet, nombreux sont ceux qui ont estimé que la rigueur d'autrefois qu'on notait dans l'enseignement de cette discipline a complètement déserté le forum: les pratiques de dictée qui ont disparu, les fautes de grammaire, d'orthographe et de conjugaison étant minimisées dans les évaluations. Ils ont certainement raison. Mais de nombreuses formations sont initiées aujourd'hui dans notre pays pour corriger les imperfections notées dans la mise en œuvre de l'APC. Malgré tous ces efforts, des inquiétudes persistent. « Quel avenir pour l'APC ? », thème choisi par la DIP pour les journées pédagogiques de réflexion des enseignants du secondaire les 29 et 30 Septembre 2011 en est une illustration.

Le niveau de nos apprenants étant donc toujours faible en français alors que les langues maternelles (surtout l' àjágbè) continuent de " régner en maître"

[8] Yves Cocou DANGNIVO, Contribution à l'installation des compétences en lecture au premier cycle de l'enseignement secondaire, *Mémoire de fin de formation pour l'obtention du Certificat d'Aptitude à l'Inspection de l'Enseignement Secondaire Général (CAIESG),* 2009, p.7

aussi bien dans la cour de récréation que dans les classes, nous avons décidé de réfléchir à nos pratiques de classe en nous intéressant beaucoup plus à l'influence des langues maternelles sur l'enseignement-apprentissage du français dans les collèges de la commune d'Aplahoué.

I.1.1.1- Objectif général

L'objectif général de notre travail est de motiver ces apprenants, de les intéresser à partir de leur langue afin d'asseoir un bon enseignement-apprentissage du français.

I.1.1.2- Objectifs spécifiques

Pour atteindre l'objectif général, nous passerons par des objectifs spécifiques encore appelés objectifs opérationnels. Ils sont au nombre de trois (03) à savoir:

- Montrer que les apprenants s'expriment beaucoup plus dans leurs langues maternelles qu'en français ;
- Définir l'usage que font les acteurs de l'école des langues nationales ;
- Montrer que, dans leur pratique de classe, les enseignants ne tiennent pas compte de l'identité socioculturelle des apprenants.

Nous passerons ensuite à la pratique du bilinguisme (àjágbè/ français) expérimentée à Kissamey et à Atomey.

I.1.1.3- Hypothèses de travail

Pour faire ce travail, nous émettons les trois hypothèses suivantes:

1- Les cours dispensés exclusivement en français sont mal compris par la majorité des apprenants ;

2- Bien que leur application ne soit pas autorisée, les langues nationales sont utilisées par les différents acteurs de l'école;

3- Les enseignants n'expliquent pas les cours dans les langues maternelles des apprenants.

I.1.2- Cadre physique, situation géographique de l'àjágbè et méthodologie de la recherche

I.1.2.1- Cadre physique

Les classes de 3ème des CEG de Kissamey et d'Atomey dans la commune d'Aplahoué (Département du Couffo) représentent le cadre physique de nos recherches. La commune d'Aplahoué est limitée au nord par la commune de Djidja (Département du Zou), à l'est par la commune de Klouékanmè, au sud par la commune de Djakotomey et à l'ouest par le Togo (le fleuve Mono sert aussi de limite entre ces deux pays dans cette commune. Cette limite est communément appelée /mɔnɔ to/. La commune d'Aplahoué a une superficie de 915 km². Les figures ci-après nous apportent plus de précision sur celle-ci.

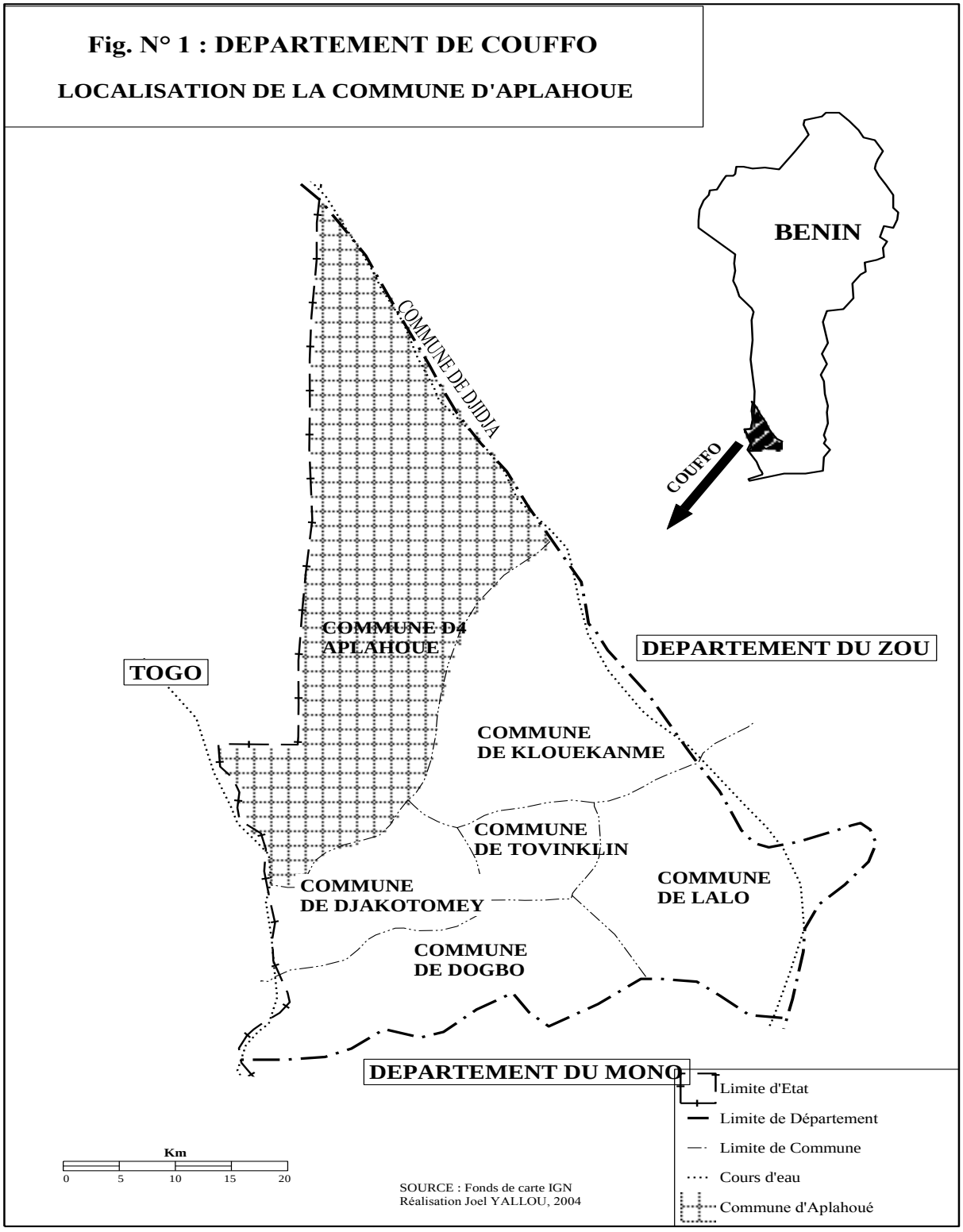


Figure 1 : Situation géographique de la commune d'Aplahoué

Source : INSAE 2010

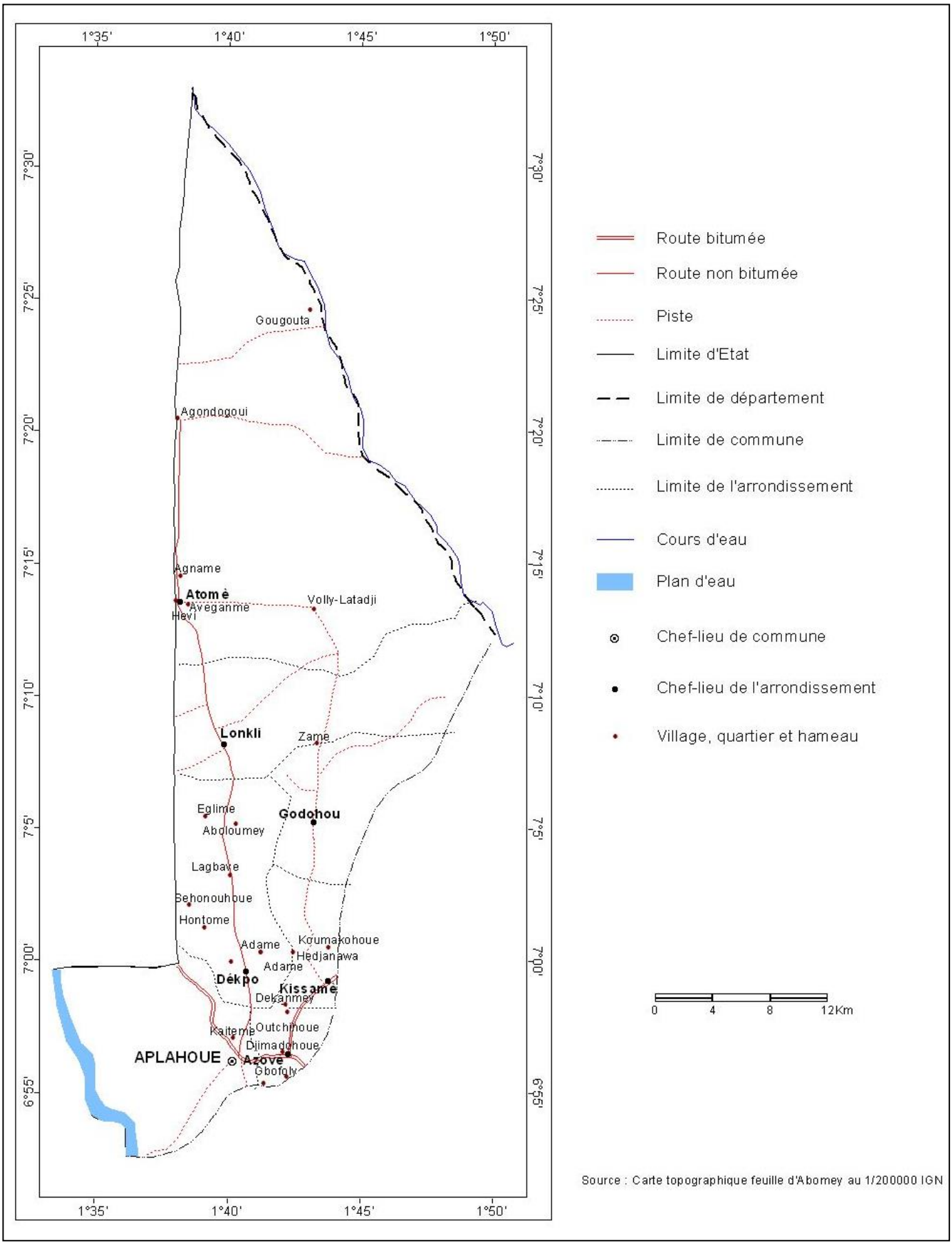


Figure 2 : Carte administrative de la commune d'Aplahoué

Dans les sept (07) arrondissements que compte la commune d'Aplahoué, nous dénombrons au total douze (12) collèges d'enseignement général, à raison de trois (3) à Azové et à Aplahoué, deux (2) à Dékpo et un (1) dans chacun des autres arrondissements : Godohou, Lonkli, Atomey et Kissamey.

Dans le souci d'avoir des données plus fiables, nous avons choisi de travailler sur les CEG suivants : le CEG de KISSAMEY où nous servons depuis 6 ans et qui est situé à 6 km d'Azovè en allant vers Abomey, avec un effectif d'environ 1.300 élèves et le CEG d'ATOMEY situé à 30 km de KISSAMEY, avec un effectif d'environ 800 élèves.

En dehors de sa situation géographique dans la commune, il existe à Atomey deux villages "fon" sur les sept (7) que compte l'arrondissement. Il s'agit de Voly-Latadji et de Gougouta. Ceci justifie la présence du "fɔngbe" dans une proportion non négligeable au CEG d'Atomey.

Mais, quelle est la signification de chacune de ces deux localités à savoir Atomey et Kissamey ?

- Monlémè était un chasseur. Au cours d'une chasse, il tua inconsciemment un homme. Il se réfugia ensuite chez le roi de TADO qui ordonna de le cacher très loin dans la brousse. Le chasseur fut donc conduit dans la brousse à une quinzaine de kilomètres environ de TADO. Alors, il s'installa sous un iroko qui portait un nombre impressionnant de nids d'oiseaux (àtɔ en àjágbè); d'où le nom ''àtɔ mɛ'' qui signifie ''dans le nid d'oiseau''.
- S'agissant de Kissamey, des commerçants fɔn venaient vendre dans le bon vieux temps une sorte de pagne appelé ''botoï''. A en croire le vieux AHIHA Zacharie dont le père était le premier fɔn d'Abomey installé en ce lieu et secondé par SEGBLENOU (un homme àjà), les commerçants restaient sous l'arbre ''àkì'' qui se trouvait au bord d'une voie envahie par

de hautes herbes. Avec l'expression f[illegible]n '' àkì sàmɛ̀'' qui signifie ''sous l'arbre àkì'', nous en sommes aujourd'hui au nom ''Kissamey''.

Les photos 1 et 2 montrent la vue de l'entrée du CEG de KISSAMEY et celle du CEG d'ATOMEY.



Photo 1 : Vue de l'entrée du CEG de KISSAMEY

***Cliché** : ADJIBOGOUN, Octobre 2011*



Photo 2 : Vue de l'entrée du CEG d'ATOMEY

***Cliché** : ADJIBOGOUN, Octobre 2011*

I.1.2.2- Situation géographique de l'Ajágbè

L'ajàgbé est parlé au sud du Bénin et du Togo par une partie de la population qui se trouve de chaque côté du fleuve Mono. Pour YAYI G. (2008), « il est nécessaire de souligner que l'ajàgbé actuel connaît quelques dénominations dialectiques en rapport avec les noms des populations et / ou les localités de leur résidence. C'est ainsi que l'on les désigne sous les noms de èhwegbè, shikpigbè, dògbògbè, talagbè, tàdògbè."

Au Bénin, la langue àjá est parlée en grande majorité dans l'actuel département du Couffo composé des communes de Dògbò; de Tɔvìklin; de Làló ; de Klwikanmɛ ; de Jàkòtòmɛ ; de Akplàxwé.

Le talagbè est parlé à Kpɛnu dans la commune d'Athiémé et les localités environnantes, le shikpigbè à Làló, Tɔvìklin; le dògbògbè à Dògbò, le tadògbè à Ajàtadò et au Togo ; le èhwegbè à Jàkòtòmɛ, à Klwikanmɛ et à Akplàxwé (où sont implantés les CEG de Kissamey et d'Atomey qui représentent le cadre physique de notre étude).

La méthodologie suivante a été adoptée.

I.1.2.3- Méthodologie

L'enseignement-apprentissage du français préoccupe tous les acteurs de l'école, vu son importance dans la construction du savoir dans les différentes disciplines par l'apprenant béninois. Mais, force est de constater que les méthodes utilisées par les enseignants ne répondent pas encore totalement aux réalités socioculturelles des apprenants. Or, l'enseignement-apprentissage appelle les stratégies du travail individuel, du travail en groupe et de la mise en commun et repose sur la sociabilité de l'apprentissage qui est à l'avant- garde de l'approche interactive et est véhiculée à travers la conception du pédagogue Vygotsky (1896-1935). En d'autres termes, l'apprenant construit ses connaissances et son identité dans l'interaction et au contact avec les autres.

Pour notre travail, nous ferons des investigations qui nous permettront de découvrir le besoin réel et l'intérêt des apprenants. En effet, vu l'ampleur de l'"ajagbe" (langue locale) dans les établissements scolaires de la commune d'Aplahoué, nous tenterons de montrer l'influence de cette langue maternelle sur l'enseignement-apprentissage du français dans cette zone. Ensuite, nous ferons des propositions concrètes pour l'amélioration de nos pratiques de classe.

Nous partirons donc de la définition du statut de chacune des langues en présence, notamment la langue française et les langues nationales au Bénin. Un accent particulier sera ensuite mis sur les diverses influences que les langues maternelles exercent sur les apprenants, surtout dans l'enseignement-apprentissage du français. Mais avant d'en arriver là, nous analyserons d'abord quelques expressions relevant du déficit langagier des apprenants dans la commune d'Aplahoué quand il leur revient de s'exprimer en français.

Pour réaliser ce travail, nous avons dû consulter aussi bien des ouvrages généraux que spécifiques. Nous nous sommes inspirés des auteurs qui ont mené des recherches sur l'Approche Par Compétences, sur l'introduction des langues nationales dans le système éducatif béninois (cf. Bibliographie). Nous avons également exploité, au cours de nos recherches, des articles de journaux, des manuels scolaires et des entretiens directs (discussions avec les apprenants, échanges avec les parents d'élèves et enseignants). Nous avons suivi également les conversations des apprenants dans la cour de récréation, dans les centres de loisirs et autres lieux d'attraction et de grande affluence des jeunes.

Des questionnaires en annexe n°2 de ce mémoire ont été distribués, au cours de nos enquêtes, aussi bien aux apprenants, aux enseignants qu'aux surveillants généraux.

L'étude analytique voir comparative des résultats obtenus nous a permis de tirer des conclusions conséquentes qui s'imposent.

I.1.3- Difficultés rencontrées

Les difficultés sont inhérentes à toute œuvre humaine. Ainsi, nous en avons connu quelques unes au cours de la réalisation de ce mémoire.

Tout comme le français, l'"ajagbe" regorge elle aussi de figures de style que nous devons répertorier avec la terminologie appropriée, ce qui n'a pas été du tout facile. Nous avons été obligé de procéder à la création des néologismes occasionnels, juste pour atteindre notre objectif. En ce qui concerne ces difficultés, nous nous sommes référés aux suggestions de TCHITCHI Y. T. Selon lui : « Les questions terminologiques, voire linguistiques, constituent les préalables indispensables à l'utilisation des langues africaines dans nos systèmes éducatifs formel et non formel [...]. L'introduction des langues nationales à l'école, pour être efficiente, nécessite l'élaboration des termes techniques nécessaires et le développement de la métalangue pour enseigner les langues africaines ».[9]

Au sujet de la création des néologies, il recommande ce qui suit : « Avant de créer un nouveau terme, on doit s'assurer que le transfert sémantique n'est plus possible, c'est-a-dire qu'aucune possibilité ne s'offre au lexicographe qui lui permet d'utiliser un terme dont le sens peut être étendu à la notion nouvelle sans risque de confusion particulière [...]. Mais une langue crée surtout des termes nouveaux à partir de ses structures syntagmatiques propres; lorsque la langue connaît ses principes de composition et de dérivation, elle est parfaitement apte à créer des termes nouveaux. »[10]

Par ailleurs, il a été pénible de retrouver auprès des apprenants déjà en vacance les copies d'interrogation faite sur les figures de style (cf. annexe). L'autre difficulté non moins importante est liée aux autorités qui manifestent

[9] T. TCHITCHI *Terminologie et Transfert de Technologie*. DELTO, Université Nationale du Bénin,1990, pp.3-4
[10] Idem, p. 6

une certaine réticence par rapport à l'enseignement-apprentissage du français sur la base du bilinguisme.

En ce qui concerne la collecte des réponses aux questionnaires, le nombre de questionnaires distribués est supérieur au nombre de réponses reçues. Cela est dû en partie aux préjugés de certains apprenants pour qui ce travail est une manière d'exposer leurs carences en français. Quant aux difficultés liées à la documentation et aux divers déplacements effectués aussi bien à l'intérieur de la commune d'Aplahoué que dans les grandes villes du Bénin comme Cotonou et Porto-Novo, nous nous gardons de les évoquer ici.

I.2- Revue de littérature

Le développement d'un pays repose fondamentalement sur la qualité de son système éducatif. C'est pourquoi, depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à nos jours, l'éducation a toujours préoccupé les sociétés. Florentine HOUEDENOU dans sa plaquette *Les grands courants de la pensée pédagogique* citait ROUSSEAU en ces termes : « L'éducation doit concilier liberté et surveillance de l'individu en veillant à ne pas détruire ses passions ou intérêts mais surtout à l'amener à découvrir les lois des choses»[11].

Elle a parlé aussi d'autres pionniers de l'éducation tels que Claparède, Dewey, Ferrière, Freinet, Montessori… qui ont fait de l'intérêt de l'enfant le moteur des apprentissages dans les situations et activités d'enseignement-apprentissage. Selon ces auteurs, « la grande découverte est que l'enfant n'est pas un adulte en miniature. C'est un homme en devenir,…L'enfant vit des phénomènes qu'on ne peut banaliser, minimiser ou nier ».

Peut-on véritablement connaître l'apprenant si l'on ne tient compte de ses réalités socioculturelles ?

[11] Florentine HOUEDENOU, Les grands courants de la pensée pédagogique, Plaquette, FLASH-DPSE-UAC, Année académique 2011-2015, p.8.

CAPO H. (1986) a indiqué dans son article *Pour une politique linguistique conséquente en République populaire du Bénin*, in Langage et pédagogie n°6 que « La langue étant le support et le véhicule d'une culture, nous devons travailler à la réhabilitation, à la défense et à l'illustration de nos cultures en introduisant nos langues dans notre enseignement en les regardant et en les traitant de surcroît comme facteur puissant d'unité nationale … ».

Des réflexions sur les manifestations du phénomène d'interférence chez les apprenants, sur l'éducation bilingue et l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement ont été menées par des chercheurs en linguistique (à travers leurs publications), par des étudiants (à travers leurs mémoires).

En 1997, dans ce même élan de pensée, les chercheurs du Centre National de Linguistique Appliquée (CE.NA.L.A) ont réalisé une étude résumée dans l'ouvrage *Stratégie et politique pour l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Bénin.* I1 s'agit des stratégies à mettre en œuvre pour rendre réelle l'intégration de la langue maternelle dans l'enseignement que sont :

- la définition et la démarcation des langues nationales sur des bases claires, mettant au point des critères devant aider à classer un parler donné comme dialecte d'une langue donnée ;
- des recherches approfondies sur les moyens et procédés d'innovation lexicales de chaque langue dans le but de leur instrumentalisation ;
- des recherches intensives sur la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique de nos langues dans le but de les pourvoir d'orthographe standard ;
- la production d'ouvrages dans chaque langue pour tous les cycles scolaires ;

- ❖ l'élaboration de programme d'enseignement dans les langues nationales ;
- ❖ des programmes de formation des enseignants ;
- ❖ le choix des langues d'enseignement.

VYGOTSKY L. (1997)[12], sur la question de la langue d'enseignement a centré sa théorie sur la « langue maternelle » qu'il désigne encore par la « langue maternelle de l'enfant ». Ces quelques extraits en sont une illustration :

- « l'apprentissage d'une langue étrangère s'appuie donc sur la connaissance de la langue maternelle »;
- « l'analyse montre que si l'assimilation d'une langue étrangère peut prendre appui sur la langue maternelle de l'enfant et en retour exercer sur elle une influence au fur et à mesure de son propre développement, c'est parce qu'elle ne suit pas la même voie de développement que la langue maternelle et que la force et la faiblesse de l'une diffèrent de celles de l'autre ».

AKOHA A. B. (1999), dans son éditorial à la revue *langage et Pédagogie* n°9 encourage la pédagogie bilingue estime que « parce que le monde du travail demande aujourd'hui à l'école béninoise de lui livrer des artisans créateurs d'un développement endogène, l'avenir de notre pays est incontestablement dans le choix d'un bilinguisme fonctionnel équilibré, langues béninoises et français ; c'est dire que le français doit désormais entretenir avec nos langues nationales des rapports de complémentarité et non des rapports conflictuels.

Nous avons donc l'impérieux devoir de penser la pédagogie bilingue, support de cette exigence de complémentarité dynamique, et d'en jeter les bases

[12] L. VYGOTSKI (1997), cité par Blaise C. DJIHOUESSI, *Le français, médium d'enseignement des disciplines scientifiques, techniques et de formation professionnelle en situation unilingue et bilingue : étude de cas et perspectives (Le cas du Bénin, du Mali et du Burkina-Faso)*, Thèse de doctorat, Université Paris III, Sorbonne p.233

théoriques et méthodologiques afin d'assurer l'intégration des langues béninoises à l'éducation formelle aux côtés du français ».

BABALOLA O. C. (2002), s'est basé plus tard sur des critères de rapprochement, sur l'étude lexicostatistique des mots et lexiques communs à ces parlers et le critère de véhicularité pour choisir des langues nationales à introduire dans l'enseignement primaire. Ces langues sont les suivantes : " àjágbè, baatɔnu, dɛndi, ditammari, fɔngbé, fulfuldé, gɛngbé, gungbé, lokpa, waama, yoruba.

BADA D. (2004)[13] dans son article "*Développement des langues béninoises : Mythe ou réalité ?"* a réaffirmé ceci dans sa conclusion : « Tant qu'on n'aura pas accordé de statut officiel aux langues nationales à un niveau ou à autre, leur enseignement ne pourrait être mené avec succès. C'est pourquoi, il est impérieux de formuler une politique explicite des langues pour permettre une utilisation optimale et plus rationnelle des ressources disponibles ».

LEROUX M. (2005)[14] a défini des approches correctives de l'éducation sociale que sont :

- poser les jalons d'une éducation bilingue ;
- assurer aux enseignants une formation de qualité ;
- procéder à l'aménagement linguistique dans les classes ;
- sensibiliser les parents ;
- envisager le rôle des langues dans le développement endogène et dans le processus de mondialisation de l'économie.

[13] M. D. BADA 2004. "Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ? "in *ROADEL* / WAJOLT, vol 2, n°2 janvier p.43

[14] Miguel LEROUX, 2005, *l'éducation sociale dans les Nouveaux Programmes d'Etudes, quel impact sur la promotion et la valorisation des langues nationales*, mémoire de maîtrise, inédit. DSLC / FLASH / UAC p.32

DJIHOUESSI B.C. (2006)[15], dans sa thèse de doctorat déclare : « En définitive, quand on examine les objectifs en matière de bilinguisme au Mali et au Burkina-Faso, on se rend bien compte qu'il est question de mettre en place un dispositif inspiré des langues nationales et des valeurs socioculturelles endogènes exploitables dans les procédures d'enseignement en français ».

TCHITCHI Y. T. (2008) en concluant son article intitulé "*Panafricanisme, Diversité linguistique et culturelle : les voies de CHEIKH Anta Diop*" in Langage et Devenir n°12 affirme : « les langues africaines sont les meilleurs supports et les véhicules des cultures collées à la vie des communautés ; pratiquer les langues africaines, c'est travailler à la participation des lettres et cultures africaines à la civilisation de l'universel ; c'est suicidaire pour tout patriote de s'y rendre avec une peau noire et un masque blanc ».

TAKASSI I. (2010), préconise une résolution sous-régionale : « La crise que traverse l'enseignement en général, et en particulier celui du français, et qui se traduit par une baisse continuelle du niveau des apprenants en français, nécessite que des actions rigoureuses soient menées sur le plan sous-régional. Ces actions pourront porter autant sur les problèmes de pédagogie que sur les systèmes éducatifs eux-mêmes ».

MISSOHOU C.O. (2011) a identifié les différentes manifestations du phénomène d'interférence chez les apprenants àjá des classes de 6ème et 5ème dans l'arrondissement de Doko, commune de Toviklin, leurs causes et leurs influences sur la production orale. Après avoir rappelé les systèmes phonologiques du français et de l'àjágbé, il a procédé à leur analyse contrastive qui part du principe selon lequel toute erreur linguistique commise par l'apprenant trouve son origine dans sa langue maternelle à cause du phénomène

[15] Blaise C. DJIHOUESSI, *Le français, médium d'enseignement des disciplines scientifiques, techniques et de formation professionnelle en situation unilingue et bilingue : étude de cas et perspectives (le cas du Benin, du Mali et du Burkina-Faso)*, Thèse de doctorat, Université Paris III, Sorbonne Nouvelle, Paris, 2006 p.95

d'interférence. Il a fait ressortir de ses travaux les sons communs aux deux langues d'une part, et d'autre part ceux qui sont spécifiques à chaque langue comme le montre le tableau synthèse ci-après.

Tableau récapitulatif de l'étude contrastive. (MISSOHOU 2011. p 34-35)

Comme nous venons de faire ressortir les sons communs aux deux langues d'une part, et, d'autre part, ceux qui sont spécifiques à chaque langue, nous jugeons d'en faire un tableau synthèse. Celui-ci se présente comme suit.

- ✓ Niveau vocalique

Ajágbè	**Voyelles communes aux deux langues**	**Français**
[ĩ] **[ũ]**	**[i]** **[e]** [ɛ] [u] [o] [ɔ] **[a]** **[ã]** **[ɔ̃]** **[ɛ̃]**	**[y]** **[Ø]** **[ə]** **[œ]** **[ɑ]** **[œ◑◑]** **[w]** **[j]** **[🡸]**

Tableau de synthèse des voyelles

Les élèves d'Aplahoué lisent [e] à la place de la voyelle [★]. Ceci s'explique par l'absence de [ə], "e muet" en àjágbè. Autrement dit, les apprenants àjà ne connaissant pas dans leur langue maternelle la voyelle [ə], font alors usage d'une autre voyelle qui lui est proche, comme le montre le tableau suivant (MISSOHOU 2011: 50).

Tableau I : Illustration de modification entre [ə] et [e]

Orthographe française des mots	**Transcription phonétique des mots**	**Transcription de la production orale des apprenants**

Appeler	[apəle]	[apele]
Lendemain	[lãdəmɛ̃]	[lãdemɛ̃]
Venance	[vənãs]	[venãs]
Amener	[amәne]	[amene]

***Source**: MISSOHOU (2011: 50)*

- ✓ Niveau consonantique

Tableau II : Tableau de synthèse des consonnes

Ajágbè	Phonèmes communs	Français
c ɖ h x j y w kp gb	b d f g k l m n s t v z ʃ ɲ ʒ	p r

Une récente étude de la DIP (Direction de l'Inspection Pédagogique) sur l'APC, a révélé que « Chez nous, l'APC, longtemps présenté comme une approche immaculée, est malheureusement confrontée à des difficultés de mise en œuvre qui continuent d'alimenter critiques et reproches divers. En effet,

l'APC, dans sa mise en œuvre au Bénin, semble se focaliser autour de quelques superficialités qui, à terme, risquent de la vider de sa substance »[16]

Un peu plus loin dans le document, à la page 13, il est écrit ceci, au niveau des défis à relever : « Un engagement patriotique de tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de la réforme et le courage d'affirmer notre identité »

Pour ces chercheurs de façon générale, l'utilisation de la langue maternelle assurerait au système éducatif efficacité et performance.

Notre étude s'inscrit dans la même démarche globale mais se différencie de ces travaux par l'expérimentation du bilinguisme langue maternelle/français en situation de classe. En effet, l'ajagbe et le français d'une part, le fɔngbe et le français d'autre part ont été utilisés dans un rapport de complémentarité pour l'enseignement- apprentissage des figures de style aux apprenants en classe de 3ème des CEG de Kissamey et d'Atomey.

I.3- Clarification conceptuelle

La lecture et la compréhension d'un mémoire nécessitent la clarification des concepts clés. Ainsi, nous avons :

- **Enseignement / Apprentissage/Evaluation :**

  Il y a interaction entre Enseignement, Apprentissage et Evaluation. Il ne peut donc jamais avoir enseignement sans apprentissage et vice-versa ; et ce qui est enseigné, avant d'être efficace, doit être évalué.

  - ENSEIGNER, c'est s'appuyer sur des stratégies et sur l'environnement pour aider l'apprenant à construire un savoir à court, moyen et long terme.

[16] La DIP, *QUEL AVENIR POUR L'APC* ?, Journées pédagogiques de réflexion et de concertation des enseignants, rentrée scolaire 2011-2012, p.4

- APPRENDRE, c'est construire un savoir en s'appuyant sur son environnement avec l'aide d'un guide.
- EVALUER, c'est comparer le résultat obtenu au résultat attendu en s'appuyant sur des critères et des indicateurs pour une prise de décision.

➢ **Sémantique**

Selon le dictionnaire des concepts pédagogiques, la sémantique est dérivé du grec sema « signe », et de semantiké, « qui indique, qui signifie », branche de la linguistique qui étudie la signification et le sens des mots d'une langue. Dans ce mémoire, il faut entendre par interférence sémantique la transposition du sens d'une expression àjà en français.

➢ **Méthode**

Organisation codifiée[17] de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif.

Selon de dictionnaire de linguistique, une méthode est une « Organisation de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif, une méthode est une stratégie qui a réussi, et qui est répertoriée sous un nom de code précis. C'est un savoir objectif, communicable, qui existe en dehors de l'individu. »

➢ **Stratégie**

La stratégie est l'organisation de techniques et de moyens mis en œuvre pour atteindre un objectif. Pour ce mémoire nous retenons la définition suivante tirée du dictionnaire de linguistique : « la stratégie est un moyen mis en œuvre par l'enseignant et l'apprenant en vue de favoriser l'acquisition des savoirs ».

[17] La différence réside dans le terme "codifiée"

- **Education**

- Pour Durkhleim, l'éducation est « l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter et de développement chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné.»

- Pour Piaget, éduquer « c'est adapter l'individu au milieu social adulte, c'est-à-dire transformer la constitution psychobiologique de l'individu en fonction des réalités collectives auxquelles la conscience commune attribue quelque valeur.

A partir de ces deux définitions, nous proposons que l'éducation est un processus par lequel les générations adultes amènent l'enfant à acquérir de nouvelles aptitudes qui lui permettront d'être en harmonie avec la société dans laquelle il est appelé à évoluer.

L'éducation est ainsi un outil au service de la société pour former des citoyens qui répondent à ses aspirations.

- **Compétence**

La compétence, c'est la possibilité pour un individu de mobiliser un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre un problème.

Langue

SAUSSURE (de) (1981) définit la langue comme « un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus ».

Selon le dictionnaire des concepts pédagogiques, la langue est « un système de signes dont le fonctionnement repose sur un certain nombre de

règles, de contraintes. Elle est donc un code qui permet d'établir une communication entre un émetteur et un récepteur. »

Pour ce mémoire, nous retenons que la langue est un système de signes linguistiques, graphiques ou gestuels qui permet la communication entre les individus d'une communauté socio- linguistique.

- **Langue nationale**

Le concept de langue nationale désigne l'ensemble des langues parlées dans une communauté sociolinguistique ou une nation située dans une aire géographique. On parlera par exemple de langues nationales béninoises telles que l'ajàgbé, le baatɔnum, le dɛndi, le ditammari, le fɔngbé et le yoruba.

Il existe une corrélation entre les langues nationales et les langues maternelles.

- **Langue maternelle**

La langue maternelle désigne la première langue qu'un enfant apprend. L'expression langue maternelle provient de l'usage de l'éducation des enfants par les mères dans la famille. C'est la langue de sa mère (ou de sa nourrice) que l'enfant entend en premier, et qu'il imite dès que son appareil phonatoire le lui permet.

La langue maternelle se définit par conséquent comme la langue que l'on a apprise en premier dans son enfance au cours de son apprentissage du langage (la langue dont l'individu est le locuteur natif).

Dans ce mémoire, la langue maternelle est la langue nationale (àjàgbè ou fɔngbe) que parlent les apprenants d'Aplahoué.

- **Langue première**

Selon le dictionnaire de didactique du français « on appelle langue première (L1) d'un individu celle qu'il a acquise en premier, chronologiquement, au moment du développement de sa capacité de langue ».

« "Première" ne signifie donc pas la plus utile, ni la plus prestigieuse, pas plus que "seconde" ne veut dire secondaire »[18].

- **Bilinguisme**

D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes.

Quant à Jean-Pierre CUQ s/d (1990 : 36) dans le dictionnaire de didactique du français, « On entend par bilinguisme la coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistiques.

Le bilinguisme est donc la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants ou locuteurs sont conduits à utiliser alternativement selon les milieux ou les situations deux langues différentes. Il existe plusieurs types de bilinguisme.

Dans les CEG de Kissamey et d'Atomey, nous avons l'àjágbè et le français en situation de classe où ils remplissent des fonctions complémentaires. Il s'agit là de bilinguisme asymétrique. Par contre, le bilinguisme symétrique ou bilinguisme équilibré est une forme de bilinguisme où l'individu maîtrise deux langues de manière équitable.

I.4- Dispositions légales et promotion des langues nationales.

Des actes juridiques prônent la promotion des langues nationales. Ainsi, la loi n°90-32 du 11 Décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin en son article 1er confère au français le statut de langue officielle. Cette langue jouit d'un prestige sans précédent dans tous les domaines de la vie. La

[18] Jean-Pierre CUQ, 2003, *Dictionnaire de didactique du français Langue étrangère*, Paris clé international, p 152

maîtrise de cette langue donne accès à l'emploi. La même loi prévoit en son article 11 la promotion des langues nationales : « Toutes les communautés composant la Nation béninoise jouissent de la liberté d'utiliser leur propre culture tout en respectant celle des autres. L'Etat doit promouvoir le développement des langues nationales d'intercommunication ». (cf. Actes administratifs en annexe n°3).

Treize ans après la constitution du 11 Décembre 1990, la loi n°2003-17 du 11 Novembre 2003 modifiée par la loi n°2005-33 du 06 Octobre 2005, portant Orientation de l'Education nationale en République du Bénin est revenue sur l'épineuse question de la promotion des langues nationales et a prescrit en son article 8 : « L'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et dans les langues nationales. Les langues nationales sont utilisées d'abord comme matières et ensuite comme véhicules d'enseignement dans le système éducatif. En conséquence, l'Etat doit promouvoir les recherches en vue de l'élaboration des instruments pédagogiques pour l'enseignement des langues nationales au niveau maternel, primaire, secondaire (général et technique), et supérieur ».

Eu égard à tout ce qui précède, nous avons choisi de partir des résultats de nos enquêtes réalisées dans la commune d'Aplahoué pour proposer une pratique de classe qui tient compte de l'identité des apprenants.

Mais avant, voici quelques cas d'interférence sémantique qui illustrent bien le déficit langagier des apprenants dans la langue française.

Exemples

- |Édànyɛ́ hù exɔ́ ɖèká|

  |Mon papa a tué une case| au lieu de :

  "Mon père a tué une aulacode"

- |nyìdɔ̀n ɖùɖùɔŋ|

  |Le soleil me mange| au lieu de :

  " Les rayons solaires me brûlent la peau"

- |Fɔ̀fɔ̀ nyɛ́n yì gbàmɛ́|

  |Mon grand frère est allé dans trente| au lieu de :

  "Mon frère ainé a rendu visite à ses beaux parents".

- |Gɔ̀tù shìahwɛ́ nɔ̀ŋ|

  |ma peau est cicatrisée| au lieu de :

  "J'ai la chair de poule"

- |ègàxɔ̀ àxwè yí kplɛ́|

  |Il est l'heure ; c'est la maison qui balaie| au lieu de :

  "Il est l'heure et il faut rentrer"

Par ailleurs, les apprenants maîtrisent les différentes variétés de serpents dans leurs langues maternelles, mais en français, tout est serpent. Lorsqu'ils sont en présence de boa, de la vipère, du python, de la couleuvre etc., ils désignent chaque espèce par le nom approprié en"ajagbe"

- |èhɔ́n| ⟶ Le boa
- |Edàn| ⟶ La vipère
- |dàngbì| ⟶ Le python
- |vlɔŋwà| ⟶ La couleuvre

} Pour les apprenants tout est " serpent"

Alors, il est important de souligner que l'enseignant qui ne maîtrise pas les réalités linguistiques de ses apprenants aura du mal à donner un bon enseignement - apprentissage du français.

Les résultats d'enquête et la pratique de classe expérimentée à Aplahoué en disent long. C'est ce que nous découvrirons dans les chapitres suivants.

CHAPITRE DEUXIEME :

PRESENTATION, ANALYSE ET COMMENTAIRE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE

II.1- Présentation et analyse des résultats du dépouillement des questionnaires d'enquête

- Dans le cadre de cette étude, l'instrument utilisé est essentiellement le questionnaire auquel apprenants, professeurs et surveillants généraux ont bien voulu répondre.

- Les données recueillies sont des données quantitatives et qualitatives. Pour les traiter, nous avons utilisé la statistique descriptive qui consiste à commenter les indicateurs recueillis et à tirer des conclusions.

- Pour nous permettre de bien traiter afin d'analyser avec aisance les résultats issus des dépouillements, nous avons procédé à un regroupement des questions par hypothèse. Ainsi :

    - L'hypothèse n°1 "Les cours dispensés exclusivement en français sont mal compris par la majorité des apprenants " a pris en compte la question n°3 du questionnaire A, les questions n°1 et 2 du questionnaire B et la question n°1 du questionnaire C.

    - L'hypothèse n°2 "Bien que leur application ne soit pas autorisée, les langues nationales sont utilisées par les différents acteurs de l'école" a pris en compte les questions n°1 et 4 du questionnaire A et la question n°3 du questionnaire C.

    - L'hypothèse n°3" Les enseignants n'expliquent pas les cours dans les langues maternelles des apprenants qui en sont mécontents " a pris en compte la question n°2 du questionnaire A, les questions n°3 et 4 du questionnaire B et la question n°2 du questionnaire C.

En somme, la première et la troisième hypothèse ont pris en compte chacune quatre (04) questions contre trois (03) questions pour la seconde.

Mais avant la présentation des résultats, faisons le point des questionnaires distribués et récupérés.

La constitution de notre échantillon a tenu compte des apprenants en classe de 3ème dans la commune d'Aplahoué. Comme échantillon, nous avons retenu un effectif de trois cents (300) apprenants pour chaque questionnaire, cent dix (110) enseignants (professeurs) de la commune et 10 surveillants généraux (1 par établissement), ce qui donne un total de 420 enquêtés.

Tableau III : Récapitulatif du nombre de questionnaires distribués et récupérés

Population ciblée	**Nombre de questionnaires distribués**	**Nombre de questionnaires récupérés**	**Pourcentage de récupération**
Apprenants en classe de 3ème	300	270	90%
Professeurs	110	90	81,81%
Surveillants Généraux	10	10	100%
Ensemble	420	370	88,09%

***Source** : Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse et commentaire**

Dans l'ensemble, les apprenants, les professeurs et les surveillants généraux à qui les questionnaires d'enquête sont adressés se sont massivement prononcés sur la question de l'enseignement-apprentissage du français. Ce fort taux de participation témoigne de l'intérêt que les acteurs de l'école accordent à un enseignement-apprentissage plus efficace du français.

II.1.1- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°1

II.1.1.1- Dépouillement de la question n°3 du questionnaire A

Tableau IV : Dépouillement de la question n°3 du questionnaire A

Question	Cibles	Nombre de réponses Obtenues	Oui	%	Non	%
Comprenez-vous correctement les explications que donnent vos professeurs lorsqu'ils ne parlent que le français ?	Apprenants	270	53	19,62	217	80 ,37

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse et Commentaire**

Le tableau n°2 affiche que 217 apprenants sur 270 soit 80,37% ne comprennent pas les explications lorsque les situations d'apprentissage se déroulent exclusivement en français. Seul 53 apprenants soit 19,62% réussissent à construire le savoir.

II.1.1.2- Dépouillement des questions n°1 et 2 du questionnaire B

Tableau V : Dépouillement des questions n°1 du questionnaire B

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Oui	%	Non	%
1) Après les différentes formations pour l'APC, les notions de grammaire,... sont-elles intégrées dans vos cours ?	Professeurs	90	90	100	00	00

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse**

La quasi-totalité des professeurs enquêtés respectent la pédagogie de l'intégration. Ceci montre que les problèmes liés à l'intégration des notions de grammaire, d'orthographe, de conjugaison... ne sont plus épineux dans les établissements secondaires.

Tableau VI : Dépouillement de la question n°2 du questionnaire B

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Très bien	%	Bien	%	Assez bien	%	Passable	%	Faible	%
2) Quel est le niveau de maîtrise de vos apprenants ?	Professeurs	90	00	0	00	0	05	05 ,55	15	16,66	70	77,77

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011).*

- **Analyse :**

A travers ce tableau, on comprend aisément que le niveau des apprenants reste faible malgré la pédagogie de l'intégration (70 apprenants sur 90 soit 77,77 % ont un faible niveau)

II.1.1.3- Dépouillement de la question n°1 du questionnaire C

Tableau VII : Dépouillement de la question n°1 du questionnaire C

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Très bien	%	Bien	%	Assez bien	%	Passable	%	Faible	%
Les apprenants que vous recevez ont quel niveau en français ?	Surveillants Généraux	10	00	00	00	0	01	10	01	10	08	80

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011).*

- **Analyse et commentaire :**

Ces résultats montrent que la majorité des apprenants reçus par les surveillants généraux ont un faible niveau en français (8 surveillants sur 10 soit 80%).

- **Validité de l'hypothèse n°1**

A la lumière des résultats d'enquête, nous pouvons affirmer que cette hypothèse est entièrement vérifiée. En effet, les professeurs de français et les surveillants généraux ont reconnu que ce faible niveau des apprenants est généralisé. Les apprenants eux-mêmes en sont conscients et ils justifient cet état de chose par le fait que les explications données exclusivement en français ne sont pas comprises.

II.1.2- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°2

II.1.2.1- Dépouillement de la question n°2 du questionnaire A

Tableau VIII : Dépouillement de la question n°2 du questionnaire A

Question	Cibles	Nombre de réponses Obtenues	Français	%	Langues maternelles	%	Français et langues maternelles	%
Quelle langue utilisez-vous avec vos camarades en l'absence du professeur ou pendant la récréation ?	Apprenants	270	27	10	205	75,92	38	14,07
Quelle langue parlez-vous à la maison ?	Apprenants	270	27	10	205	75,92	38	14,07

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011).*

- **Analyse et Commentaire**

La lecture de ce tableau montre que 27 apprenants sur 270 soit 10% utilisent le français pour communiquer avec leurs camarades en l'absence du professeur ou pendant la récréation. 205 apprenants sur 270 soit 75,92% ont affirmé qu'ils utilisent les langues maternelles pour communiquer avec leurs camarades en l'absence du professeur et pendant la récréation. 38 apprenants sur 270 soit 14,07% utilisent aussi bien le français que les langues maternelles.

Les élèves qui ont déclaré qu'ils utilisent le français pendant la récréation et en l'absence du professeur pour communiquer entre eux sont surtout ceux qui utilisent le français à la maison ou qui ont le français comme langue maternelle. Signalons que ces apprenants sont en nombre très réduit (insignifiant) : 27 sur 270 soit 10%.

II.1.2.2- Dépouillement des questions n°3 et 4 du questionnaire B

Tableau IX : Dépouillement des questions n°3 et 4 du questionnaire B

Questions	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Oui	%	Non	%
3) Vous arrive-il d'utiliser les langues maternelles de vos apprenants pour communiquer avec eux en situation de classe ?	Professeurs	90	30	33,33	60	66,66
4) Si oui, utilisez-vous librement ces langues maternelles même en présence de vos autorités hiérarchiques ?	Professeurs ayant répondu "Oui"	30	02	06,6	28	93,33%

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011).*

- **Analyse et Commentaire**

En général, les professeurs font recours aux langues maternelles des apprenants chaque fois qu'ils ont de difficulté à communiquer avec eux en français. C'est dire qu'au secondaire, la tendance est de pratiquer le bilinguisme, mais la peur des autorités les en empêche. Sur les 30 professeurs ayant répondu oui, 28 ont reconnu qu'ils évitent le recours aux langues maternelles des apprenants en présence des autorités hiérarchiques. Le pourcentage de ceux qui font librement recours aux langues maternelles des apprenants est très faible ; 06,66%.

II.1.2.3- Dépouillement de la question n°2 du questionnaire C

Tableau X : Dépouillement de la question n°2 du questionnaire C

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Toujours	%	Parfois	%	Jamais	%
Etes-vous obligé (e) de parler avec eux leur langue maternelle pour vous faire comprendre ?	Surveillants Généraux	10	04	40	06	60	00	00

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse et commentaire**

Avec ce tableau, nous comprenons que les membres de l'administration en l'occurrence les surveillants généraux font aussi usage des langues maternelles des apprenants dans les établissements scolaires. 04 surveillants sur 10, soit 40% le font toujours et 06 surveillants généraux sur 10 soit 60% utilisent parfois les langues maternelles. Ils ont ainsi compris que ces langues sont incontournables dans l'accomplissement de leur mission.

***Validité de l'hypothèse n°2**

L'hypothèse « Bien que leur application ne soit pas autorisée, les langues nationales sont utilisées par les différents acteurs de l'école » se trouve ainsi vérifiée. En effet, sans attendre une quelconque officialisation, tous les acteurs de l'école utilisent ces langues.

Il existe donc bel et bien une sorte d'hypocrisie dans l'utilisation des langues maternelles à l'école. Les apprenants les emploient dès qu'ils se sentent seuls, pendant la récréation et en l'absence des professeurs. Ces derniers, quant à eux, les utilisent en l'absence des membres de l'administration qui, parfois, l'utilisent pour communiquer avec les apprenants.

II.1.3- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°3

II.1.3.1- Dépouillement des questions n°1et 4 du questionnaire A

Tableau XI : Dépouillement des questions n°1du questionnaire A

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Toujours	%	Parfois	%	Jamais	%
1) Votre professeur de français vous explique-t-il les cours dans les langues maternelles ?	Apprenants	270	00	00	55	20,37	215	79 ,62

***Source** : Fiches d'enquête (Mai 2011).*

- **Analyse et commentaire**

Au regard de ce tableau, sur les 270 apprenants 215 soit 79,62% qui constituent la majorité ont indiqué que les professeurs de français ne donnent pas des explications dans les langues maternelles des apprenants. Seulement 55 soit 20,37% ont affirmé que leur professeur donne parfois des explications dans

les langues maternelles. Aucun enseignant n'utilise ces langues de façon permanente (00%).

Tableau XII : Dépouillement de la question n°4 du questionnaire A

Question	Cibles	Nombre de réponses obtenues	Très content (e)	%	Content (e)	%	Mécontent (e)	%
4) Etes-vous content (e) lorsque les professeurs parlent avec vous votre langue maternelle en situation de classe ?	Apprenants	270	250	92,59	20	07 ,40	00	00

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse :**

L'analyse de ce tableau nous permet d'affirmer que l'utilisation des langues maternelles dans l'enseignement-apprentissage du français est un besoin et un intérêt pour les apprenants : 250 soit 92,59% des apprenants sont très contents, 20 soit 07,40% sont contents et aucun apprenant n'est mécontent lorsque le professeur parle avec eux leur langue maternelle.

II.1.3.2- Dépouillement de la question n°3 du questionnaire C

Tableau XIII : Dépouillement de la question n°3 du questionnaire C

Question	Cibles	Nombre de réponses Obtenues	Oui	%	Non	%
Dans votre établissement, les professeurs de français parlent-ils les langues maternelles avec leurs apprenants en situation de classe ?	Surveillants Généraux	10	01	10	09	90

Source : *Fiches d'enquête (Mai 2011)*

- **Analyse et Commentaire**

Ce tableau indique que la majorité des surveillants généraux (9 soit 90%) reconnaissent que les professeurs de français ne font pas usage des langues maternelles en situation de classe.

***Validité de l'hypothèse n°3**

Cette hypothèse se trouve vérifiée dans la mesure où la plupart des professeurs n'expliquent pas les cours dans les langues maternelles des apprenants. Cette situation est source de désintérêt et de démotivation chez les apprenants car les enquêtes ont révélé qu'ils sont très contents lorsque le professeur parle avec eux leur langue maternelle.

II.2- Commentaire général

A travers l'analyse des différents résultats obtenus, nous pouvons dire que l'Approche Par Compétences n'est pas encore à son heure de gloire comme l'affirme si bien la DIP dans sa brochure « Quel avenir pour l'APC ? », (2011-2012) : « Chez nous, l'APC, longtemps présenté comme une approche immaculée, est malheureusement confrontée à des difficultés de mise en œuvre qui continuent d'alimenter critiques et reproches divers ». Or, pour que l'enseignement-apprentissage-évaluation soit efficace, il doit tenir compte des besoins et de l'intérêt des apprenants. Dans ce mémoire, nos recherches nous permettent d'affirmer que les langues maternelles constituent un besoin et un intérêt que manifestent les apprenants dans les collèges d'Aplahoué. Dans son article intitulé "Le français et la promotion des langues béninoises", Bienvenu A. AKOHA a reconnu l'existence de ce phénomène et a écrit : « Malgré leur absence (absence des langues béninoises) des programmes d'enseignement et l'interdiction qui les frappe dans l'école béninoise, les langues béninoises explosent littéralement pendant les heures de récréation, allant jusqu'à prendre d'assaut les salles de classe dès lors que l'atmosphère y est à la détente : les

enseignants, de guerre lasse, constatent, impuissants, ce péché mignon auquel eux-mêmes ne résistent que très difficilement. »[19] En parlant des inconvénients du refus d'officialiser les langues nationales à l'école béninoise, Gabriel C. BOKO, dans un article intitulé "Importance de la langue maternelle dans le développement psychomoteur, affectif et cognitif de l'enfant et ses implications dans la vie scolaire" a écrit : « Lorsque la langue maternelle est empêchée d'être extériorisée par l'enfant, tout le système neurologique se trouve alors brouillé et le cortex n'arrive plus à réguler le flux nerveux qui doit stimuler les muscles du larynx, de la langue, de la bouche et des mâchoires ». Ceci traduit tout le danger que constitue l'interdiction faite à l'apprenant (e) d'utiliser sa langue maternelle pour se construire et s'épanouir. Nous comprenons donc aisément que le bilinguisme est à encourager dans notre pays. A propos du bilinguisme justement, Blaise DJIHOUESSI a affirmé que l'idée la plus répandue, par rapport aux récentes théories linguistiques sur les apprentissages « est que le salut de l'école, dans nos pays de l'Afrique francophone subsaharienne, est désormais du côté de l'introduction des langues nationales dans les classes »[20]. En parlant de la théorie de L. Vygotski sur la question de la langue d'enseignement, Blaise DJIHOUESSI a cité les passages suivants :

« L'apprentissage d'une langue étrangère s'appuie donc sur la connaissance de la langue maternelle »[21].

« L'analyse montre que si l'assimilation d'une langue étrangère peut prendre appui sur la langue maternelle de l'enfant et en retour exercer sur elle une influence au fur et à mesure de son propre développement, c'est parce qu'elle ne suit pas la même voie de développement que la langue maternelle et

[19] Albert B. AKOHA, Le français au Bénin: Grandeur et Vicissitudes, In *Langages et Pédagogie n°9*,1990. P.11
[20] Blaise C. DJIHOUESSI, *Le français, médium d'enseignement des disciplines scientifiques, Techniques et de Formation Professionnelle en situation unilingue et bilingue : Etude de cas et perspectives (Le cas du Bénin, du Mali et du Burkina-Faso),* 2006 ; p.232
[21]L. VYGOTSKI *Pensée et langue*, cité par Blaise C. DJIHOUESSI, *Le français, médecin d'enseignement*, 2006, p.233

que la force et la faiblesse de l'une diffèrent de celles de l'autre »[22]. Ainsi, selon Alexandre O. ADIGLA[23], « le refus d'introduire les langues nationales dans le système éducatif crée plus de mal que de biens à la langue française qu'on croit promouvoir et à la société béninoise »

C'est dans cette optique que nous proposons dans le chapitre suivant l'expérience réalisée au CEG KISSAMEY et au CEG ATOMEY dans la commune d'Aplahoué. Elle vise à intéresser et à motiver les apprenants à construire leur savoir sur les figures de style en tenant compte de leur identité culturelle.

[22] Idem
[23] Alexandre O. ADIGLA, *Introduction des langues nationales dans le système éducatif béninois : quelle option pédagogique pour une éducation de qualité* ?, mémoire de fin de formation pour l'obtention du CAFCP p.40

CHAPITRE TROISIEME :

PRATIQUE DE CLASSE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

III.1- Pratique de classe

Au nombre des grandes difficultés que rencontrent nos apprenants dans la commune d'Aplahoué, figurent la non maîtrise des figures de style et leur emploi. Alors, pour amener les apprenants à construire efficacement ce savoir, nous avons choisi de pratiquer le bilinguisme. Selon Albert Bienvenu AKOHA, le bilinguisme est à encourager dans nos classes. En citant Maurice HOUIS (1977) dans son article "Le français au Bénin: grandeur et vicissitudes, il écrit ceci: « l'éducation bilingue est non seulement possible mais encore nécessaire, voire indispensable dans le monde d'aujourd'hui, caractérisé par un prodigieux développement des systèmes de communication »[24].

Pour ce qui est de la pratique de classe expérimentée aussi bien au CEG KISSAMEY qu'au CEG ATOMEY, nous avons procédé de la manière suivante. Dans l'exécution d'une fiche pédagogique sur la lecture d'un texte descriptif (DANGNIVO 2009 :40), confère annexe n°4, les apprenants ont éprouvé d'énormes difficultés à construire des phrases demandées dans l'activité suivante.

Activité:

Le narrateur compare certains éléments de la nature à des êtres humains. Exemples : le soleil fatigué, plonge en rougeoyant dans les profondeurs du fleuve ; l'harmattan est au plus fort de sa soif; une légère brise vient caresser les oreilles. On parle alors de personnification. Construis 5 phrases selon les modèles ci-dessus.

Stratégie : T.I. : 15 mn T.G. : 15mn T.C. : 20 mn

Alors, pour la construction des cinq (5) phrases demandées, nous étions obligé d'expliquer le mot personnification qui signifie |enù sɔsɔ do agbetɔ tɔxu| en àjàgbè et | nù sɔdo gbɛtɔ́ tɛ̀nmɛ̄ | en fɔngbé.

[24] Albert Bienvenu AKOHA, le français au Bénin : Grandeur et Vicissitudes, in *langage et pédagogie n°9*, 1990, p.93

Pour l'étude des autres figures de rhétorique, nous avons demandé aux apprenants d'exploiter le tableau bilingue (ajàgbè / français et /ou fɔngbé / français) ci-après mis à leur disposition afin de définir en français chacune des figures qui s'y trouvent.

Tableau XIV : Figures de style (tableau bilingue)

NB : La terminologie utilisée peut être améliorée

FIGURES DE STYLE	
Ajágbe (hwegbe)	**Français**
1) Énù drɔ́dó énùnú: /Kɔ̀kùɖyì fófó ɔ̀/	1) Comparaison: Kokou ressemble à son frère aîné.
2) sɔ̀sɔ̀kóɖó /nyɔ̀nù lɔ nyí yóvógbó/	2) Métaphore: Cette femme est une fée
3) èkà ɖèkpɔ̀tɔ̀ nɔ́ ènyɔ̀: /ɖàjɛ́ lɔ́ sɔ́ shíké xú àfì mɛ́/	3) Euphémisme: Le jeune a rendu l'âme
4) àzɔ̀vlùvlù (ègòklàklà nɔ̀ ènyɔ̀): /èzìn nànà yí tɔ̀ á fɔ́n mɛ́kùkùwó/	4) Hyperbole: Il fait un bruit capable de réveiller les morts.
5) trɔ̀dòjí Bɔ̀bɔ̀ wàwà nyɔ̀ Bɔ̀bɔ̀ wàwà mɛ́ yi wò sènɔ̀ ènyɔ̀wòlè Bɔ̀bɔ̀ wàwà kplà nɔ́ ènù àmɛ́	5) Répétition (Anaphore) La réunion est une bonne chose. La réunion fournit des informations. La réunion instruit l'homme.
6) Àmɛ́zùzù ŋ́gbèŋgbítɔ̀ /É mɛ́ ɖóɖú/	6) Ironie: Ça, c'est du propre. (pour ce qui est bien sale)
7) Étà trɔ́dó ègù nɔ̀ ènyɔ̀ /Mì á yí nù kɔ̀nkpù̀ ɖéká/	7) Métonymie Allons boire un verre. (le contenant pour le contenu).
8) ènyɔ̀tà sɔ̀dò ènyɔ̀ texu /Àvèmɛ́fiɔ̀/ (jàŋtɑ́n)	8) Périphrase Le roi de la forêt (le lion)

FIGURES DE STYLE	
fɔngbé	**Français**
1) Nù jlé dǒ nù wù (kpɔndewu) : /kokuɖi tófótɔ̀n/ 2) Nù sɔ́dó sɔ́ nù /Nyɔnu énɛ ɔ síkɑ́ wɛ/ 3) dávɔ̀ nú xó /dɔnkpɛ vu ɔ dálɔ̀ kɔ̀/ 4) sin donú xó zingídí tɔn hɛnɔ́éna fɔ́n mɛkuku 5) dɔ̀ bó lɛvɔ dɔ̀ Kplé ɔ nú ɖagbe wɛ Kplé nɔ nɑ́ nùnywɛ̀n mɛ̀ Kplé nɔ́ zɔ̀n bɛ nɔ séxó Kple nɔ́ kplɔ, nú mɛ 6) xó ɖɔ dó sɔ́ afɔ mɛ Ma nyi mɛ / élɔ́ ɔ̀ mɛ̄ tawùn/ 7) xó ɖɔ dó te jɛ mɛ /wɑ̀ mì’ yi nù kɔ̀fù dòkpo/ 8) xogbe sɔdò xo go tɛnmɛ̄ /zunmɛ̄̀/xɔ́su (kinikini)	1) Comparaison : Kokou ressemble à son frère aîné 2) Métaphore : Cette femme est une fée 3) Euphémisme : Le jeune a rendu l’âme 4) Hyperbole : Il fait un bruit capable de réveiller les morts. 5) Repétition (Anaphore): La réunion est une bonne chose. La réunion fournit des informations. La réunion instruit l’homme. 6) Ironie: Ça, c’est du propre. (pour ce qui est bien sale) 7) Métonymie: Allons boire un verre. (le contenant pour le contenu). 8) Périphrase : Le roi de la forêt (le lion)

L’intérêt des apprenants pour un tel exercice a été très remarquable. C’était aussi une occasion pour ces apprenants de se familiariser avec les alphabets fɔn et ajá.

Ce travail de maison a été exposé et voici la production des apprenants:

Figures de style (en àjágbè et en français)

1) Énu ”drɔ́dó énùnú : (Comparaison) : « Prendre deux choses ou deux personnes pour voir ressemblance ou différence. »

Définition littéraire : C'est la figure par laquelle on rapproche deux éléments en vue d'un effet stylistique.

Exemple : Cette fille est aussi paresseuse qu'un fétiche.

2) (sɔ̀sɔ̀kóɖó) Métaphore « C'est le fait qu'on dise qu'une personne est quelque chose ; qu'un animal ou une chose est tout autre chose que lui-même. »

Définition littéraire : La métaphore est le procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une analogie ou d'une comparaison sous-entendue.

Exemple : cet homme est un renard.

3) èkà ɖèkpɔ̀tɔ̀ nó ènyɔ̀: (Euphémisme) : « Diminuer la parole »

Définition littéraire : Il consiste à adoucir une expression trop choquante pour atténuer la vérité pénible qu'elle comporte.

Exemple : Le jeune homme a rendu l'âme.

4) àzɔ̀vlùvlù (èɡòklàklà nɔ̀ ènyɔ̀) (Hyperbole) : « Grossir une parole. »

Définition littéraire : C'est un procédé qui consiste à exagérer l'expression pour produire une forte impression sur le lecteur ou le locuteur.

Exemple : Il fait un bruit capable de réveiller les morts.

5) Trɔ**”**do**”**jí : répétition (anaphore) « Revenir sur quelque chose »

Sens littéraire : C'est une figure qui se caractérise par l'emploi répété d'un terme qui peut être en tête d'un groupe de mots ou d'une phrase.

Exemple : « Marcher à jeun, marcher vaincu, marcher malade ».

6) Àmɛ́zùzù ŋ̀gbèŋgbítɔ̀ (Ironie) « C'est insulter de derrière »

Sens littéraire : Cette figure consiste à exprimer une idée par son contraire, dans une intention ironique

Exemple : « Ce champ est à vous, en tant que propriétaire légitime, vous avez le droit de chasser les intrus que nous sommes ici » (esclave, P. 169).

7) Étà trɔdó ègù nɔ ènyɔ (Métonymie) « tourner la parole ».
Sens littéraire : Elle remplace un terme par un autre qui est lié au premier par un rapport logique. Elle peut substituer le contenant au contenu.
Exemple : boire un verre.

8) ènyɔtà sɔdò ènyɔ texu (périphrase) « C'est mettre un mot à la place d'une parole ».
Sens littéraire : La périphrase crée une attente, attire l'attention sur une qualité, permet d'éviter une répétition.
Ex : « Le berceau de l'humanité » = l'Afrique.

Après cet exposé, nous avons donc compris avec BADA qu' «en évacuant les langues nationales de l'école, les pouvoirs politiques béninois ont accepté de bloquer le développement psychomoteur de l'enfant». Car, poursuit-il, «l'enfant réfléchit, compare, évalue, apprécie, juge dans sa langue maternelle, seul canal de verbalisation active pour lui»[25].

«Un document sur les figures de style leur a été enfin remis pour être collé dans les cahiers de cours»[26]. (confère annexe n°5).

Nous avons constaté que ce tableau bilingue a été non seulement très motivant pour les apprenants, mais il nous a aussi permis de gagner du temps.

Un autre intérêt pour les apprenants, c'est qu'ils ont pu découvrir d'autres connaissances qui enrichissent désormais leur pré-requis, toutes choses indispensables pour la construction efficace de nouveaux savoirs en français. Car, il est un fait avéré que la maîtrise de la langue maternelle favorise l'acquisition rapide d'une langue seconde.

Ainsi, l'interrogation écrite qui a sanctionné cette pratique de classe (voir copies d'apprenants en annexe n°6) a donné des résultats encourageants que voici.

[25] Dominique BADA, Développement des langues nationales : mythe ou réalité ? in *ROADEL*/WAJOLT Vol 2- n°2 ISSN, Porto-Novo, 2004, PP 31-44
[26] Selon les recommandations de l'inspecteur Céphas GBENOU, Porto-Novo, Septembre 2012

III.2- Résultats

III.2.1- Au CEG KISSAMEY

Ici, nous avons tenu la 3ème D qui comptait 47 apprenants

Tableau XV : Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème D

Classe		**3è D**			
Notes (N) obtenues sur 20		00 ≤ N < 07	07≤ N< 10	10 ≤ N < 16	16 ≤ N ≤ 20
Nombre d'apprenants		03	10	25	09
Pourcentage		06,38%	21,27%	53,19%	19,14%
TOTAL	Apprenants	13		34	
	Pourcentage	27,65%		72,33%	

Source : *Interrogation écrite (Février 2011)*

Analyse et commentaire

A travers la lecture de ce tableau, on comprend que la majorité de ceux qui ont la moyenne se trouvent dans l'intervalle [10;16[avec un pourcentage de 53,19 %. 10 apprenants sur 47 soit 21,27 % sont proches de la moyenne et 9 autres ont obtenu une note comprise entre 16 et 20 soit 19,14 %. Il n'y a que 3 apprenants sur 47 soit 06,38% qui soient très loin de la moyenne.

Certes, les candidats au BEPC n'auront pas à composer en Ajágbè, mais ils maîtrisent mieux les différentes notions enseignées sur fond du bilinguisme, ce qui leur permettrait d'aborder les épreuves avec aisance.

III.2.2- Au CEG ATOMEY

Nous avons tenu ici la 3ème B avec un effectif de 50 apprenants.

Tableau XVI: Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème B

Classe	**3è B**			
Notes (N) obtenues sur 20	00≤ N < 07	07 ≤ N < 10	10 ≤ N < 16	16 ≤ N < 20
Nombre d'apprenants	02	08	28	12

Pourcentage		04 %	16 %	56 %	24 %
TOTAL	Apprenants	10		40	
	Pourcentage	20 %		80%	

***Source**: Interrogation écrite (Février 2011)*

Analyse et commentaire

A KISSAMEY comme à ATOMEY, les résultats sont pratiquement les mêmes, à la seule différence qu'à ATOMEY, le nombre de moyennes dépasse légèrement celui obtenu à KISSAMEY. Nous pouvons l'expliquer par le fait que le nombre d'apprenants n'ayant pas àjágbè et/ou fɔngbé comme langue(s) maternelle(s) est plus important à KISSAMEY qu'à ATOMEY. Ainsi, se pose le problème de formation des enseignants au bilinguisme et l'initiation aux langues locales pour les apprenants (surtout les étrangers).

La même expérience a été reprise en mars 2013 au CEG de Kissamey avec nos apprenants de la 3ème A et les résultats obtenus se présentent comme suit :

Tableau XVII: Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème A (37 apprenants)

Classe		**3è A**			
Notes (N) obtenues sur 20		$00 \leq N < 07$	$07 \leq N < 10$	$10 \leq N < 16$	$16 \leq N \leq 20$
Nombre d'apprenants		00	06	20	11
Pourcentage		00 %	16,21 %	54,05 %	29,72 %
TOTAL	Apprenants	06		31	
	Pourcentage	16,21 %		83,77%	

***Source**: Interrogation écrite (Mars 2013)*

NB : Copies d'apprenants en annexe

Analyse et commentaire

Ces résultats obtenus cette année à Kissamey confirment ceux enregistrés en 2011 (confère annexe n°7), ce qui montre que le bilinguisme peut être adopté dans les établissements scolaires pour le bien-être des apprenants.

III.3- Recommandations

Les participants au début du premier colloque international du Réseau des Centres de Français Langue Etrangère d'Afrique (RECFLEA) tenu à Lomé du 06 au 09 mai 2008, sur le thème "Langue française, diversité culturelle et intégration régionale", adressent à l'issue de leurs travaux, aux Etats (Bénin, Ghana, Nigéria, Togo), aux institutions chargées de coopération éducative et linguistique et aux chercheurs et pédagogues des recommandations dont voici quelques unes :

- Déterminer et renforcer, dans chaque pays l'aménagement linguistique approprié et cohérent, pour mieux fixer le statut politique et scolaire des langues en présence (français, langues transnationales, langues locales et d'autres langues internationales ;
- Mettre en œuvre des outils et des programmes concrets pour un réel partenariat des langues ;
- Favoriser la formation des enseignants de français langue étrangère des pays du sud pour lesquels le français est aussi langue étrangère ;
- Centrer la pédagogie active sur l'apprenant, tenir compte de son environnement et de ses besoins sans cesse multiples.

Alors, nous souhaiterions que le gouvernement encourage le bilinguisme dans les pratiques de classes à tous les niveaux d'enseignement. Sur ce, voici quelques suggestions pour mener à bien un tel projet :

1.) Sensibiliser les populations par commune sur la nécessité de pratiquer le bilinguisme en milieu scolaire (montrer l'importance des langues maternelles aux côtés du français dans le système éducatif) ;

1.) Insister sur les rapports de complémentarité qui doivent exister entre ces différentes langues ;

2.) Mettre à la disposition de chaque commune l'alphabet des langues nationales disponibles au CE.NA.L.A / FLASH / UAC. (L'Etat peut subventionner au moins à 50 % pour les apprenants) ;
3.) Recenser par commune des maîtres alphabétiseurs (en former d'autres en cas de besoins) et autres personnes ressources car l'enseignant non locuteur de la langue locale aura du mal à pratiquer correctement le bilinguisme sans les adultes du milieu ;
4.) Demander à ces derniers d'organiser dans chaque arrondissement des séances d'initiation aux langues locales à l'intention des élèves et enseignants (surtout les étrangers). Ici, le soutien des parents d'élèves est très attendu ;
5.) Exhorter les enseignants à faire référence, chaque fois que le besoin se fait sentir, aux personnes ressources de leurs localités (maîtres alphabétiseurs et autres) afin de se familiariser avec les réalités socioculturelles des apprenants ;
6.) Dans nos universités, l'étude d'une langue nationale doit être obligatoire à tous les étudiants. Une unité de valeur doit être créée à cet effet dans chaque faculté (école) où l'étudiant aura à choisir une des six (06) langues retenues dans notre pays à savoir : l'ajágbé, le baatɔnum le dendi le ditammari le fɔngbé, et le yoruba.

CONCLUSION

Le développement d'un pays repose fondamentalement sur la qualité de son système éducatif, la mission de l'école étant de conduire l'élève vers son autonomie grâce à une éducation adaptée aux mutations actuelles. Cette autonomie ne peut être assurée si l'apprentissage ne s'effectue pas dans des

conditions favorables au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. Or, une décennie après la mise en œuvre de l'Approche Par Compétences (APC) au niveau de l'enseignement secondaire général, les réalités de l'école béninoise sont loin de satisfaire ce souci d'assurer aux Béninois une éducation efficiente. La DIP en est consciente et invite les différents acteurs à un engagement. « Les soubresauts liés au manque de réussite invitent les acteurs à s'interroger, à procéder à de réajustements nécessaires en vue de l'efficience souhaitée »[27]. Dans le même document, elle recommande à la même page: « Un engagement patriotique de tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de la réforme et le courage d'affirmer notre identité ». Or, plus de cinq (05) décennies après les indépendances, le français est demeuré la seule langue officielle. Son statut élevé et le prestige dont il jouit au détriment des langues nationales, rendent difficile la mise en place d'une politique linguistique capable de définir le statut des langues béninoises . Conséquences, les taux de réussite restent faibles dans les collèges et lycées. Le présent travail a prouvé qu'en milieu rural (Kissamey et Atomey par exemple), pour asseoir un enseignement de qualité, on ne saurait se passer des langues locales les plus parlées (le cas de l'àjágbé et du"fɔngbé" à Aplahoué).

Une sensibilisation des Béninois par rapport à l'importance des langues nationales dans tous les secteurs d'activités qu'ils soient politique, social, économique ou éducationnel par les structures qui s'occupent des questions de langue dans notre pays, s'avère indispensable pour un changement de mentalité.

Dans ce mémoire, nous avons montré que les langues locales, dans un rapport de complémentarité avec le français, favorise l'acquisition du savoir (même les notions les plus difficiles comme les figures de style) par les apprenants de cette localité. Ainsi, notre travail a permis de montrer que « La langue maternelle apparaît bien comme un allié puissant, un adjuvant de choix et

[27] La DIP, (2011-2012), *QUEL AVENIR POUR L'APC*?, document pour les journées pédagogiques de réflexion et de concertation des enseignants du secondaire, p.13.

même un véritable accélérateur d'apprentissage de la langue étrangère… C'est ce que déclaraient d'ailleurs explicitement les experts réunis au neuvième colloque international sur les langues secondaires lorsqu'ils émettaient ce souhait :

"Qu'il soit reconnu que l'étude et la compréhension des langues africaines, loin de constituer un frein, apportent des éléments positifs irremplaçables à l'utilisation efficace des langues officielles" »[28].

Il ressort des suggestions faites, la nécessité de former les usagers de l'école en l'occurrence les inspecteurs, les conseillers pédagogiques et surtout les enseignants en situation de classe. La principale contrainte des enseignants dans ce projet est le recours permanent à l'apprenant : ses besoins langagiers, les réalités de son milieu socio-culturel et son implication dans la construction du savoir. Pour ce faire, l'enseignant doit acquérir de nouvelles aptitudes didactiques et mettre en branle son génie créateur en matière de pédagogie, comme nous y invite AKOHA : « Malgré nos moyens matériels limités […] utilisons toutes nos ressources intellectuelles et culturelles pour faire preuve d'imagination et innover en matière de pédagogie du français »[29].

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **ADIGLA, A. O, (2009),** *Introduction des langues nationales dans le système éducatif béninois: quelle option pédagogique pour une éducation de qualité ?,* CAFCP, INFRE, Porto-Novo, 60p.
2. **AGBOTON SAÏZONOU, F., (2005),** *Appropriation du français, langue non maternelle en milieu naturel : le cas des employées de maison non*

[28] Neuvième colloque international sur les langues secondes- Tunis, 24-27 Avril 1967, in *Recherche Pédagogique et Culturel N° 56 P.56*

[29] Bienvenu, AKOHA Communication in *Actes du deuxième séminaire interafricain pour l'harmonisation des programmes de français dans les pays francophones d'Afrique et l'Océan indien* du 25 au 30 octobre 1999, p.29

scolarisées de Cotonou (Bénin). Analyse sociolinguistique et implications didactique, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, 425p.

3. **AHISSOU, J., (2012),** *Introduction des Langues Nationales dans le système Educatif Formel au Bénin et Méthodologie de la Gestion du Multilinguisme*, mémoire de maîtrise, DSLC/FLASH/UAC

4. **AKOHA, A. B., (1999),** *Le français au Bénin : Grandeur et Vicissitude*, in *Langage et Pédagogie: N° 9*, CEBELAE, Cotonou, pp 76-102

5. **AKOHA, A. B., (1999),** *Le français et la promotion des langues béninoises*, in *Langage et Pédagogie, N°9* CEBELAE, Cotonou, pp 6-18.

6. **AKOHA, A.B., (1986),** Du français à l'écriture de la langue fon, in *Langage et Pédagogie n°6,* CEBELAE, Cotonou, 96p.

7. **AMOUSSOU, R., (2008),** *Les interférences phonético-phonologiques entre le français et le baatɔnum et leurs influences sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe à l'enseignement primaire : cas des écoles primaires de la circonscription scolaire de Bembérèkè*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 78p.

8. **AOUDJI, L., (2006),** *Enseignement des langues* nationales *au Bénin : Enjeux et Défis Terminologiques*, mémoire de maîtrise DSLC / FLASH / UAC, 89p.

9. **BABALOLA**, C., (2002), *Problématique d'intégration des langues nationales dans le système éducatif : contribution aux NPE*, mémoire de maîtrise DSLC/FLASH/UAC. 80p

10. **BADA, M. D., (2004),** *Développement des langues béninoises : mythe ou réalité ?* in *ROADEL*/WAJOLT vol.2-n°2 ISSN, Porto-Novo, pp31-44.

11. **BONOU, A. O., (2008),** *L'enseignement de la grammaire à travers l'Approche Par Compétences au cours Moyen deuxième année (CM_2): Cas du complexe scolaire d'Ahouannonzoun et du cours privé Aimé Césaire dans la commune d'Allada*, Mémoire de maîtrise, DSLC / FLASH / UAC, 93p.

12. **CALVET, L. J., (1992)**, *les langues nationales à l'école : un débat passionné, un serpent de mer* in Diagonales n° 21 p. 23

13. **CE.NA.L.A., (2003)**, *Atlas et études sociolinguistiques du Bénin*, (Nouvelle Edition Revue et Corrigée), Société Grande Marque Sarl, Cotonou, 104p.

14. **CE.NA.L.A., (2008)**, *Alphabet des langues nationales*, Cotonou, 6ème éd, 46p.

15. **CHAMPION, J., (1974)**, *Les langues africaines et la francophonie : essai d'une pédagogie du français en Afrique noire par une analyse typologique de fautes*, Paris, la HAYE, 344p.

16. ***CONFEMEN, (1986),*** *Promotion et Intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs, bilan et inventaire*, Paris 600p.

17. **CUQ, J. P., (1990),** *Dictionnaire de didactique du français, langue Etrangère et Seconde*, éd CLE International, 303p.

18. **DANGNIVO, Y. C., (2009)**, *Contribution à l'installation des compétences en lecture au premier cycle de l'enseignement secondaire*, CAIESG, INFRE Porto-Novo 54p.

19. **DIP, (2011-2012),** *Quel Avenir Pour l'APC* ? , Journée Pédagogique de Réflexion et de Concertation des Enseignants du secondaire, 14p.

20. **DJAHUNTA, T., (1996),** *Contacts culturels entre langues étrangères et langues africaines. Etude structurelle des emprunts et des interférences langagières dans le parler fon de Ouidah*", mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UNB, 73p.

21. **DJIHOUESSI, C. B., (2006),** *Le français, médium d'enseignement des disciplines scientifiques, techniques et de la formation professionnelle en situation unilingue et bilingue: Etude de cas et perspectives. (cas du Bénin, du Mali et du Burkina-Faso),* thèse de doctorat unique, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, Paris, 334p.

22. **DUBOIS, J. et all., (2002)**, *Dictionnaire de linguistique, Larousse-Bordas/VUEF*, 514p.

23. **FANDOHAN, A., (1999),** *Les structures du système éducatif en république du Bénin*, in *Langage et Pédagogique n°9*, CEBELAE / UNB, pp 19-25.

24. **GBOGBLENOU, Rhétice, (2004)**, *Identité culturelle et apprentissage du français dans les lycées et collège de Cotonou: Implication socio culturelles pour les jeunes apprenants*, mémoire de maîtrise, DSLC, FLASH, UAC, 108p

25. **IGUE, A. M. (2000)**. *Plaidoyer pour l'utilisation du Yoruba standard dans les écoles au Bénin, Langage et Devenir n°9, pp57-61.*

26. **KAKANOU, L., (2011),** *Problématique de l'enseignement et la grammaire française dans les collèges et lycées du Bénin : cas des élèves des classes de 3ème de la commune de DOGBO*, mémoire de maîtrise, DSLC/ FLASH/ UAC 94 p.

27. **KOUTIMI, S., (2008),** *Attitudes et comportements des acteurs du système éducatif formel face à l'introduction de la langue maternelle dans l'enseignement*, mémoire de maîtrise DSLC/FLASH/UAC, 63p.

28. **LEKOYO, B. I., (1988)** *Introduction des langues maternelles dans l'enseignement au Bénin* : *Problèmes et approches de solution*, CAPEM, lettres Modernes. ENS Porto-Novo, 78p.

29. **LEROUX, M**. , (2005) L'éducation sociale dans les Nouveaux programmes d'études, Mémoire de maîtrise, 75p.

30. **Loi n°2003-17 du 11 Novembre 2003**, portant Orientation de l'Education nationale en République du Bénin.

31. **Loi n°90-32 du 11 Décembre 1990** portant Constitution de la République du Bénin.

32. **MEPS, (2009),** *Guide Pédagogique*, classe de 3ème (Version corrigée)

33. **MISSOHOU, E. C. (2011)**, *Etude des interférences phonético-phonologiques chez les élèves AJA des classes de 6ème et 5ème en apprentissage du français : cas du CEG Nanonmey*, mémoire de maîtrise, DSLC / FLASH / UAC, 74p

34. **RAYNAL, Françoise & all,** *Pédagogie: dictionnaire des concepts clés*, 1998, 420p

35. **SAUSSURE (de), F., (1973),** *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 510p.

36. **TAKASSI, I., (2008), RECFLEA,** Mondialisation et intégration linguistique sous-régionale : le cas du français et des langues nationale dans l'espace oust-africain francophone, in *Actes du premier colloque international du RECFLEA* 2008, pp 101-111

37. **TCHITCHI, Y. T., (1984),** *Systématique de l'Ajágbè, thèse de Doctorat du 3ème cycle, Université de Sorbonne nouvelle* Paris III, 441p.

38. **TCHITCHI, Y. T. (1982)**, *Etat de recherche sur l'àjágbè*, mémoire de

DEA, Université de la Sorbonne nouvelle, Paris III, 76p.

39. **VYGOTSKY, L., (1997),** "*Pensée et Langage*", Paris, p.295.

LISTE DES TABLEAUX

Pages

TABLEAU I **:** Illustration de modification entre [ə] et [e]..... 22

TABLEAU II **:** Tableau de synthèse des consonnes…… 22

TABLEAU III **:** Récapitulatif des questionnaires distribués et récupérés 33
TABLEAU IV **:** Dépouillement de la question n°3 du questionnaire A 34
TABLEAU V **:** Dépouillement des questions n°1 du questionnaire B 34
TABLEAU VI **:** Dépouillement de la question n°2 du questionnaire B 36
TABLEAU VII : Dépouillement de la question n°1 du questionnaire C. 36
TABLEAU VIII **:** Dépouillement de la question n°2 du questionnaire A 37
TABLEAU IX **:** Dépouillement des questions n°3 et 4 du questionnaire B…… 38
TABLEAU X **:** Dépouillement de la question n°2 du questionnaire C … 39
TABLEAU XI **:** Dépouillement des questions n°1du questionnaire A ….. 40
TABLEAU XII **:** Dépouillement de la question n°4 du questionnaire A … 41
TABLEAU XIII **:** Dépouillement de la question n°3 du questionnaire C …. 41
TABLEAU XIV **:** Figures de style (tableau bilingue)…… 47
TABLEAU XV **:** Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème D……. 51
TABLEAU XVI **:** Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème B……. 52
TABLEAU XVII **:** Résultats de l'interrogation écrite de la 3ème A……... 52

LISTE DES FIGURES

Pages

FIGURES 1 Situation géographique de la commune d'Aplahoué ……. 9

FIGURES 2 Carte administrative de la commune d'Aplahoué ……. 10

LISTE DES PHOTOS

Pages

PHOTO 1 Vue de l'entrée du CEG de KISSAMEY…….. 12

PHOTO 2 Vue de l'entrée du CEG d'ATOMEY…… 12

ANNEXES

Annexe n°2

QUESTIONNAIRE A

(A l'intention des apprenants)

Cher (e) apprenant (e)

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des recherches sur " Quelle place aux langues maternelles pour un enseignement-apprentissage efficace du français ? "

Les réponses que vous aurez bien voulu apporter ne vous engagent en rien.

Veuillez bien répondre dans l'anonymat et en toute sincérité.

D'avance, merci !

Département :. . . . . .

Commune :.. . . . . .

1°) Votre professeur de français vous explique-t-il les cours dans vos langues maternelles ?

Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais ☐

2°) -Quelle langue utilisez-vous avec vos camarades en l'absence du professeur ou pendant la récréation ?

Français ☐ Langues maternelles ☐ Français et Langues maternelles ☐

-Quelle langue parlez-vous à la maison ?

Français ☐ Langues maternelles ☐ Français et Langues maternelles ☐

3°) Comprenez-vous correctement les explications que donnent vos professeurs lorsqu'ils ne parlent que le français ?

Oui ☐ Non ☐

4°) Etes-vous content (e) lorsque les professeurs parlent avec vous votre langue maternelle en situation de classe ?

Très content (e) ☐ Content (e) ☐ Mécontent (e) ☐

QUESTIONNAIRE B

(A l'intention des professeurs de français)

Madame, Monsieur,

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des recherches sur " Quelle place aux langues maternelles pour un enseignement - apprentissage efficace du français ? "

Les réponses que vous aurez bien voulu apporter ne vous engagent en rien.

Veuillez bien réponde dans l'anonymat et en toute sincérité.

D'avance merci!

Département : . . . . . .

Commune :.....

CEG :……..

Classes tenues :. . . . . .

1°) Apres les différentes formations pour l'APC, les notions de grammaire, d'orthographe, de conjugaison... sont- elles intégrées à vos cours ?

Oui ☐ Non ☐

2°) Quel est le niveau de maîtrise de vos apprenants ?

Très bien ☐ Bien ☐ Assez bien ☐ Passable ☐ Faible ☐

3°) Vous arrive-t-il d'utiliser les langues maternelles de vos apprenants pour communiquer avec eux en situation de classe ?

Oui ☐ Non ☐

4 °) Si oui, utilisez- vous librement ces langues maternelles même en présence de vos autorités hiérarchiques ?

Oui ☐ Non ☐

5°) Faites- nous quelques propositions pour améliorer l'enseignement - apprentissage du français dans les collèges.

R .....

.....

.....

QUESTIONNAIRE C

(A l'intention des surveillants généraux)

Madame, Monsieur,

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre des recherches sur "Quelle place aux langues maternelles pour un enseignement apprentissage efficace du français? "

Les réponses que vous aurez bien voulu apporter ne vous engagent en rien.

Veuillez bien répondre dans l'anonymat et en toute sincérité.

D'avance, merci !

Département :……..

Commune :…….

1°) Les apprenants que vous recevez ont quel niveau en français ?

Très bien ☐ Bien ☐ Assez bien ☐ Passable ☐ Faible ☐

2°) Etes-vous obligé (e) de parler avec eux leur langue maternelle pour vous faire comprendre ?

Toujours ☐ Parfois ☐ Jamais ☐

3°) Dans votre établissement, les professeurs de français parlent-ils les langues maternelles avec leurs apprenants en situation de classe?

Oui ☐ Non ☐

4°) Faites- nous quelques propositions pour un enseignement - apprentissage plus efficace du français.

.....

.....

.....

Annexe n°5

Document sur les figures de style

Définition

« On appelle figure de style une forme de langage qui donne à l'expression de la pensée ou du sentiment plus de grâce, de force d'originalité, de vivacité au discours. »[30]

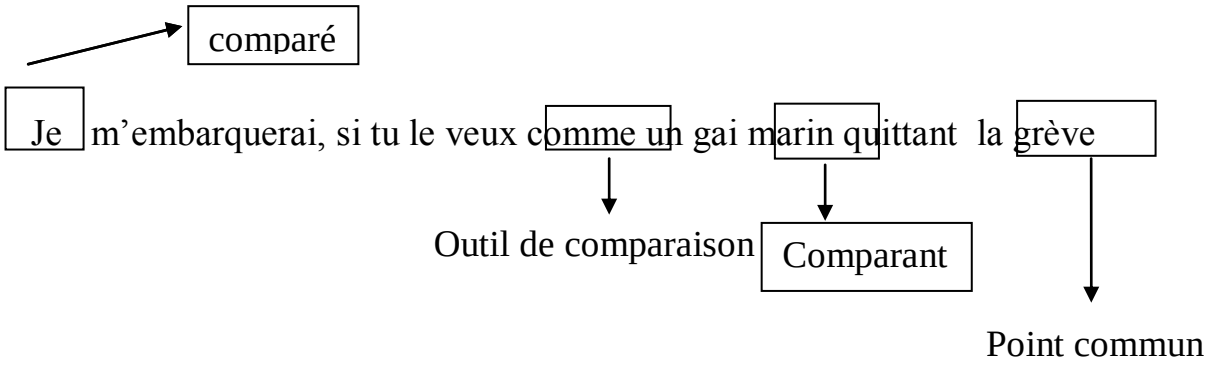
- **La comparaison**

Une comparaison rapproche deux réalités différentes qui ont au moins un point commun. La comparaison est toujours annoncée par un mot - outil : comme, pareil à, tel que, ainsi que, ressembler à, paraître.

Elle se présente de façon explicite. Tous les éléments qui la constituent sont présents dans l'énoncé :

- Le comparé qui appartient au sujet abordé, sert à éclaircir, à enrichir le sens du comparé ;
- Le comparant qui, extérieur au sujet abordé, sert à éclaircir, à enrichir le sens du comparé ;
- Le point commun qui relie le comparant au comparé.

***Exemple* :**



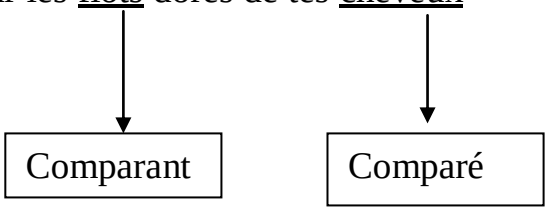
[30] Flavien GBETO, clefs pour réussir mes épreuves de français ; PSUB, 2009

La métaphore :

Une métaphore rapproche deux réalités entre lesquelles le lecteur est amené à dégager un ou plusieurs points communs. Il n'y a pas de mot – outil qui relie le comparé (ce dont on parle) au comparant (ce à quoi on le compare[31]).

La métaphore ne se présente pas de façon explicite. Ce procédé a exigé du lecteur un effort d'interprétation pour créer le lien entre deux réalités différentes associées.

Exemple : sur les flots dorés de tes cheveux



Les points communs qui ressortent sont : la brillance, le mouvement, l'aspect ondulé.

- **L'euphémisme**

L'euphémisme cherche à atténuer le sens d'un mot en employant à sa place un autre mot ou une autre expression.

L'euphémisme a pour effet de dissimuler une idée brutale (ou choquante) : « s'éteindre » pour mourir les « malentendants » pour les personnes sourdes.

- **L'hyperbole**

L'hyperbole emploie des termes trop forts, exagérés. Elle est fréquemment utilisée dans le langage familier et dans le registre épique[32].

[31] Claude BOUTHIER et all Steve CAUCHE, Laure VITRAC, le Français en BEP, Editions Nathan, 1997.
[32] Evelyne POUZALGUES- DAMON et all Christophe DESAINTGHISLAIN, Christian MERISSET, Patrick WALD LASOWSKI, FRANÇAIS, méthodes et techniques, NATHAN,2001.

Exemple : « le soleil partait et bientôt allait sonner au plateau la sortie du midi ». (A. Kourouma cité par Flavien GBETO) dans *CLEFS POUR REUSSIR MES EPREUVES DE FRANÇAIS, PSUB, 2009, P.14.*

- **La répétition (l'anaphore)**

On répète le même mot ou la même expression en tête de vers, de phrase, ou de paragraphe.

L'anaphore met l'accent sur une idée, pour exprimer une obsession ou pour convaincre[33].

Exemple [34]: " parce que vous ne pensez pas comme eux
Parce que vous n'êtes pas du bon côté
Parce que vous avez rêvé d'être heureux
Alors, c'est le trou. Le camp de concentration"

- **L'ironie**

« C'est une raillerie, une sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre » [35]

Exemple :

Commentant les résultats du scrutin au cours duquel les habitants ont été contraints de voter oui, Bohi Di dira :

« Le peuple des Marigots du sud approuvait le référendum démocratique et libre à cent moins une voix. Nous étions libres, républicains et indépendants[36]. »

- **La métonymie**

« Elle consiste à nommer un objet par un terme désignant un autre objet uni au premier par une relation de cause à effet, d'effet à cause, de contenant au

[33] Evelyne POUZALGUES- DAMON et all Christophe DESAINTGHISLAIN, Christian MERISSET, Patrick WALD LASOWSKI, FRANÇAIS, méthodes et techniques, NATHAN,2001.
[34] Barnabé Lalèyè cité par Flavien GBETO
[35] Flavien GBETO
[36] A. Fantouré cité par F. GBETO

contenu, de partie au tout »[37] la métonymie permet une désignation imagée et un raccourci d'expression.

Exemple :

- « l'atmosphère est irrespirable
- Il vit de son travail
- La ville versait des larmes de crocodile pour son défunt garde - chioume »
- L'air de l'atmosphère est irrespirable
- Il vit du fruit de son travail
- tous les habitants versaient des larmes de crocodile pour leur défunt garde – chioume

- **La périphrase**

La périphrase remplace un mot par une expression équivalente et exprime et exprime les qualités de la réalité désignée sans la nommer.

La périphrase crée une attente, attire l'attention sur une qualité, permet d'éviter une répétition[38].

Exemple : « Des machines qui marchent, au moyen du feu, sur des barres de fer des trains ».

- **La personnification**

Le procédé de la personnification consiste à prêter des comportements ou des sentiments humains à un objet inanimé ou à un animal[39].

[37] A. Fantouré cité par F. GBETO

[38] Félix Nicodème Bikoi et all Françoise carrier- Nayrolles, Paul – Marie Koffi Kossonou racine Senghor, le français en seconde, EDICEF, 1998.P.276

[39] Evelyne POUZALGUES- DAMON et all Christophe DESAINTGHISLAIN, Christian MERISSET, Patrick WALD LASOWSKI, FRANÇAIS, méthodes et techniques, NATHAN, 2001.

Exemple

« La lune, qui est le caprice même, regarda par la fenêtre pendant que tu dormais dans ton berceau, et se dit : « cette enfant me plaît.»

Et elle descendit moelleusement son escalier de nuages et passa sans bruit à travers les vitres […][40]

NB :

*La comparaison, la métaphore et la personnification sont des figures fondées sur l'analogie.

Ces figures de style créent des images mentales en rapprochant deux univers différents.

*L'euphémisme et l'hyperbole sont des figures d'atténuation et d'amplification.

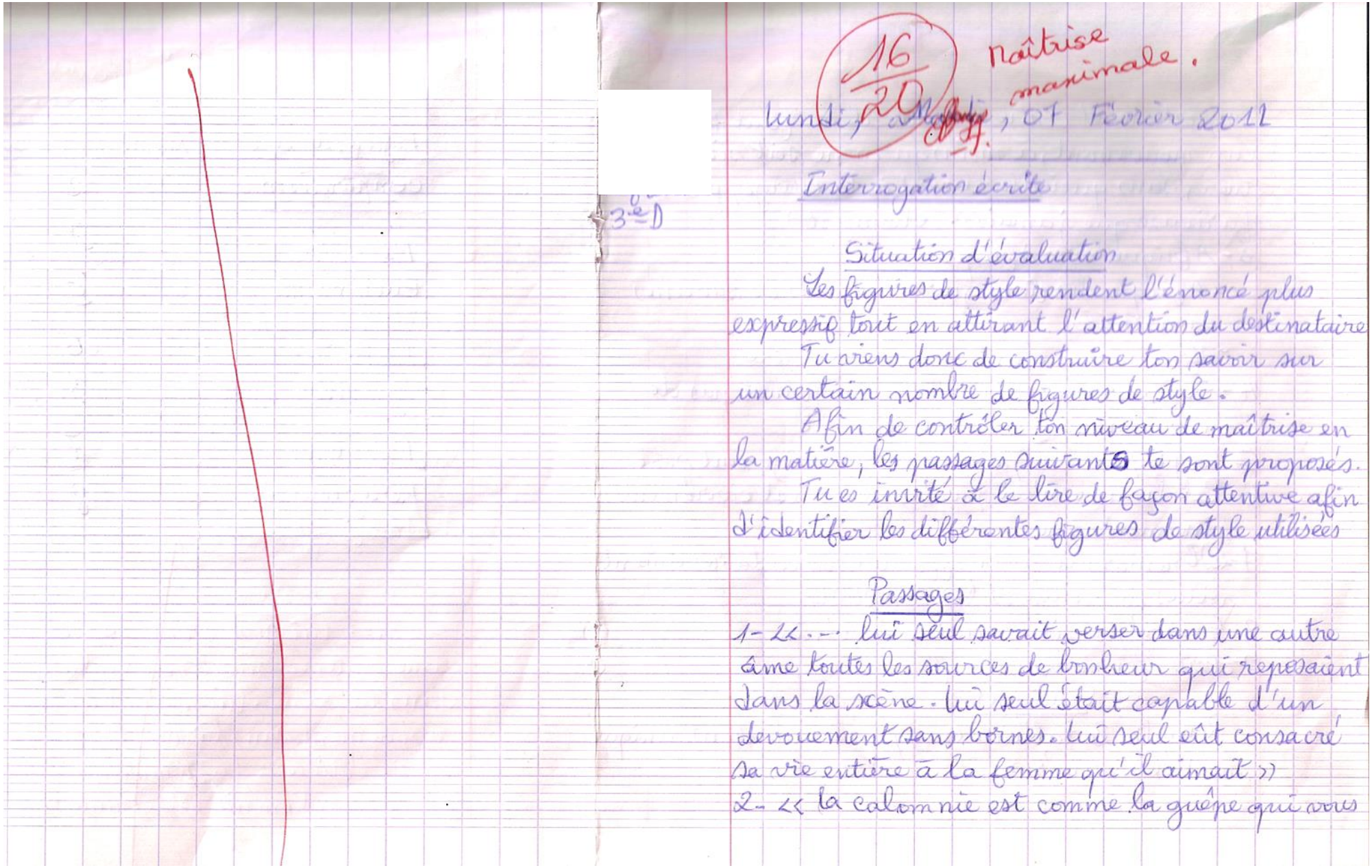
Elles permettent d'amplifier ou au contraire d'atténuer la force d'une idée ou dune notion. L'amplification exprime l'exagération, la grandeur. L'atténuation minimise ou masque la réalité[41].

*L'anaphore est une figure d'insistance (c'est-à-dire qu'elle met en évidence une idée obsessionnelle dont elle renforce l'intensité[42].)

*la métonymie, l'ironie et la périphrase sont des figures de substitution. Dans une figure de substitution, on remplace un mot par un autre mot ou une expression inattendue.

[40] BAUDELAIRE, « les bienfaits de la lune », petits poèmes en prose, 1869.
[41] Evelyne POUZALGUES- DAMON et all Christophe DESAINTGHISLAIN, Christian MERISSET, Patrick WALD LASOWSKI, FRANÇAIS, méthodes et techniques, NATHAN, 2001.
[42] Evelyne POUZALGUES- DAMON et all Christophe DESAINTGHISLAIN, Christian MERISSET, Patrick WALD LASOWSKI, FRANÇAIS, méthodes et techniques, NATHAN, 2001.

Annexe n°6



16/20 maîtrise maximale.

lundi, [illegible] ; 07 Février 2011

3ème D

Interrogation écrite

Situation d'évaluation

Les figures de style rendent l'énoncé plus expressif tout en attirant l'attention du destinataire

Tu viens donc de construire ton savoir sur un certain nombre de figures de style.

Afin de contrôler ton niveau de maîtrise en la matière, les passages suivants te sont proposés.

Tu es invité à le lire de façon attentive afin d'identifier les différentes figures de style utilisées

Passages

1- « ... lui seul savait verser dans une autre âme toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la scène. lui seul était capable d'un dévouement sans bornes. lui seul eût consacré sa vie entière à la femme qu'il aimait »

2- « la calomnie est comme la guêpe qui vous

importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge, plus furieuse que jamais». (Chamfort)

3- Afrique mon Afrique
- Afrique des fiers guerriers dans les savanes ancestrales
- Afrique que chante ma grand-mère

4- Sa diarrhée verbale ne lui permet pas de mener un raisonnement cohérent

5- la plupart des personnes du 3e âge sont sages

6- Cet homme n'est pas élancé. C'est carrément une montagne

7- «Il remarqua qu'en effet tous les cadavres étaient vêtus de rouge» (STENDHAL)

8- Ganvié, la cité lacustre du Bénin

9- Cette femme est une fée

Consignes

Remplis le tableau ci-après en utilisant uniquement les numéros

Figures de style	Numéro choisis
Comparaison	2 ✓
Métaphore	9 ?
Euphémisme	5 ✓
Hyperbole	6 ✓
Anaphore	3 ; 1 ✓
Métonymie	7 ✓
Périphrase	8 ✓

3e B

14/20 Bonne maîtrise.

7 février 2011

Interrogation écrite de français

Les figures de style rendent l'énoncé plus expressif tout en attirant l'attention du destinataire.

Tu vas donc te construire ton savoir sur un certain nombre de figures de style.

Afin de contrôler ton niveau de maîtrise en la matière, les passages suivants te sont proposés.

Tu es invité(e) à les lire de façon attentive afin d'identifier les différentes figures de style utilisées.

Passages :

1 Il... lui seul savait verser dans une autre âme toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la scène. Lui seul était capable d'un dévouement sans bornes. Lui seul eût

consacré sa vie entière à la femme qu'il aimait »

2 La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge, plus furieuse que jamais » (Chamfort.)

3 Afrique mon Afrique
- Afrique des fiers guerriers dans les savanes ancestrales.
- Afrique que chante ma grand-mère ...

4 Sa dianhée verbale ne lui permet pas de mener un raisonnement cohérent.

5 La plupart des personnes du 3e âge sont sages.

6 Cet homme n'est pas élancé. C'est carrément une montagne.

7 Il remarqua qu'en effet tous les

9, cette femme est une fée

cadavres étaient vêtus de rouge »
(Standfial).

8 Bravé, la cité lacustre du Bénin

Exercice

Remplis le tableau ci-après en utilisant uniquement les numéros

Figures de Style	Numéros choisis
comparaison	2 ✓
Métaphore	4 9 ✓
Euphémisme	7 ✗
hyperbole	6 ✓
Anaphore	1 3 ✓
Métonymie	5 ✗
Périphrase	8 ✓

Les compétences en français

N° À l'enseignement primaire et au collège

	Énoncé des compétences	Capacités associées à chaque compétence
1°	Communiquer oralement de façon précise et appropriée.	• Concevoir la langue française comme un outil d'apprentissage, d'expression, de communication et de culture. • Construire une opinion personnelle. • Organiser le contenu en fonction de l'intention de communication et en fonction de l'interlocuteur. • Echanger sur le sujet avec autrui ou en groupe. • Evaluer la démarche suivie et les résultats obtenus. • Améliorer au besoin sa production. • Réinvestir les acquis dans une situation de la vie courante.
2°	Lire des textes de types et de fonctions variés.	• Préparer la lecture d'un texte • Construire du sens pendant la lecture à l'aide de stratégies appropriées • Réagir au texte pendant et après la lecture • Évaluer le processus de lecture et la compréhension du texte • Améliorer la démarche suivie et les résultats obtenus • Réinvestir les acquis dans une situation de vie courante
3°	Écrire des textes de types et de fonctions variés.	a) Concevoir l'écriture comme un outil de communication, d'expression et d'apprentissage de la langue. b) Élaborer le plan de son projet d'écriture c) Rédiger une première version de son texte d) Réviser le texte en recourant à diverses stratégies e) Réécrire son texte f) Évaluer son processus d'écriture g) Améliorer au besoin son texte h) Réinvestir les acquis dans une situation de la vie courante.

Source : Programmes d'études, enseignement primaire, champ de formation : Français CE1 INFRE, 2000, p. 72 à 74.

Annexe n°3

ACTES ADMINISTRATIFS

REPUBLIQUE DU BENIN
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

LOI N° 2003-17 DU 11 NOVEMBRE 2003

Portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin.

L'ASSEMBLEE Nationale a délibéré et adopté,
Suite à la Décision de conformité à la Constitution DCC 03-155 du 4 novembre 2003 de la Cour Constitutionnelle ;

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE PREMIER
DES PRINCIPES GENERAUX

Article 1er : Dans le respect des principes définis par la Constitution du 11 décembre 1990, l'éducation, en République du Bénin, constitue et demeure la première priorité nationale.

Article 2 : ***L'école, en République du Bénin, est publique et laïque.*** Toutefois, l'enseignement privé laïc ou confessionnel est autorisé dans les conditions fixées par décret (s) pris en conseil des ministres, sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale.

Article 3 : L'école doit permettre à tous d'avoir accès à la culture, à la science, au savoir, au savoir-faire et au savoir-être. Une plus grande attention doit être accordée à l'éducation des jeunes filles, des personnes et enfants en situation difficile, des enfants des zones déshéritées et des groupes vulnérables.

Article 4 : L'école doit offrir à tous, la possibilité d'appréhender le monde moderne et de transformer le milieu en partant des valeurs culturelles nationales, du savoir, du savoir-faire et du savoir-être endogènes et du patrimoine scientifique universel. Elle est ouverte à toutes les innovations positives utiles et doit prendre en compte notamment l'instruction civique, la morale, l'éducation pour la paix et les droits de la personne, l'éducation en matière de population et à la vie familiale, l'éducation relative à l'environnement conformément à l'article 40 de la Constitution.

Article 5 : L'école doit combattre la médiocrité par la culture de l'excellence tout en sauvegardant l'égalité des chances pour tous.

Article 6 : L'école doit former des citoyens intellectuellement et moralement équilibrés, animés d'un esprit patriotique et prêts à participer au développement économique, social et culturel de leur pays.

Article 7 : L'école doit intégrer les disciplines sportives, artistiques et culturelles dans l'enseignement général, l'enseignement technique et la formation professionnelle en les revalorisant.

Article 8 : L'enseignement est dispensé principalement en français, en anglais et en langues nationales.
Les langues nationales sont utilisées d'abord comme matière et ensuite comme véhicule d'enseignement dans le système éducatif. En conséquence, l'Etat doit promouvoir les recherches en vue de l'élaboration des instruments pédagogiques pour l'enseignement des langues nationales aux niveaux maternel, primaire, secondaire et supérieur.

Article 9 : L'école doit former aussi bien pour l'auto-emploi que pour la fonction publique et le secteur privé.

Article 10 : L'école doit s'appuyer sur la recherche scientifique et technologique, garantie du développement économique, social et culturel.

Article 11 : Le financement de l'école publique est assuré par l'Etat et les collectivités locales dans les conditions définies par l'article de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin et les articles 19, 56 et 57 de la loi n° 98-007 du 15 janvier 1999 portant régime financier des communes en République du Bénin. Les entreprises publiques et privées, les partenaires au développement, les organisations non gouvernementales et les parents d'élèves peuvent y concourir.

Article 12 : L'Etat assure progressivement la gratuité de l'enseignement public et garantit l'égalité des chances, l'égalité des sexes et l'équilibre inter-régional.
Les écoles privées peuvent bénéficier des subventions de l'Etat conformément aux dispositions de l'article 14 de la Constitution du 11 décembre 1990. Les conditions et modalités d'attribution de ces subventions sont déterminées par décret pris en Conseil des ministres sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'éducation nationale.

Article 13 : Pour remplir efficacement sa mission, l'école doit avoir pour cadre des infrastructures répondant aux normes de l'architecture scolaire et être du mobilier et du matériel adéquats.

TITRE II
DES DISPOSITIONS COMMUNES ET DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

Article 14 : L'enseignement est subdivisé en trois degrés que sont :
1) le premier degré qui comprend :
   - l'enseignement maternel ;
   - l'enseignement primaire ;
2) le second degré qui comprend :
   - l'enseignement secondaire général ;
   - l'enseignement secondaire technique et professionnel ;
3) le troisième degré qui comprend :
   - l'enseignement supérieur ;
   - la recherche scientifique.

L'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire constituent l'éducation de base.

Article 15 : Les activités des différents degrés de l'enseignement sus-indiqués se déroulent dans des établissements publics et privés ouverts sur autorisation du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale.

Article 16 : Les programmes définissent les connaissances théoriques, les savoir-faire et les savoir-être devant être acquis au cours d'un cycle donné. Les programmes définissent également les méthodes pédagogiques à mettre en œuvre. Ils constituent les termes de référence des compétences à faire acquérir et le cadre national au sein duquel les enseignants organisent leurs enseignements.

Article 17 : La conception générale des programmes, les grands objectifs à atteindre, l'adéquation des programmes et des champs disciplinaires ainsi que leur adaptation au développement des connaissances sont arrêtés par le ou les ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale, après avis des comités consultatifs des programmes.

Article 18 : Sur le plan sanitaire et social, les établissements publics et privés d'une circonscription scolaire sont placés sous la responsabilité des médecins-chefs et des responsables des structures chargées des affaires sociales des communes concernées.

Article 19 : L éducation étant pour l'Etat une tâche prioritaire et primordiale en vue du développement économique et social de la Nation, il est institué un Conseil National de l'Education.

Article 20 : Le Conseil National de l'Education a pour missions de veiller :
- au respect des grandes options éducatives et à la mise en œuvre de la loi d'orientation de l'éducation nationale.

FONDATION INTERNATIONALE POUR L'EDUCATION ET L'AUTO-ASSISTANCE (IFESH)

... raisonnement logique et l'esprit de **Article 39** : L'enseignement secondaire technique et

FONDATION INTERNATIONALE POUR L'EDUCATION ET L'AUTO-ASSISTANCE (IFESH)

- à la coordination de tout le système éducatif national ;
- au suivi de l'application des décisions de ses délibérations.

La composition, l'organisation et le fonctionnement dudit conseil sont déterminés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale.

TITRE III
DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

Article 21 : L'enseignement du premier degré constitue l'un des sous-secteurs prioritaires de l'éducation.

Article 22 : La finalité de l'enseignement du premier degré est :
- l'éveil de l'esprit de l'enfant : sa formation physique, intellectuelle, civique et morale ;
- l'éveil de son esprit d'initiative et de son sens critique ;
- l'acquisition des connaissances, compétences et mécanismes de base pour les apprentissages futurs ;
- la valorisation du travail productif comme facteur de développement de l'intelligence et d'insertion dans le milieu économique.

Article 23 : L'enseignement maternel vise essentiellement l'éveil et la stimulation des fonctions physiques, psychologiques et mentales de l'enfant.
Il dure deux (02) ans et est ouvert aux enfants âgés de deux ans et demi au moins.
Il est dispensé en français, en anglais et en une langue nationale majoritaire dans la localité ou toute autre langue.
Il est dispensé en français, en anglais et en une langue nationale majoritaire dans la localité ou toute autre langue.

Article 24 : L'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat en assure progressivement la gratuité dans les établissements d'enseignement public, conformément aux dispositions de la Constitution.
Il a une durée normale de six (06) ans, il comprend les classes ci-après :
- Cours d'Initiation (CI)
- Cours Préparatoire (CP)
- Cours Elémentaire 1ère année (CE1)
- Cours Elémentaire 2ème année (CE2)
- Cours Moyen 1ère année (CM1)
- Cours Moyen 2ème année (CM2)

Cet ordre d'enseignement accueille les enfants âgés de quatre (04) ans et demi au moins.

Article 25 : L'enseignement primaire poursuit les objectifs ci-après :
- l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- le développement chez l'enfant de la conscience du temps, de l'espace, des objets, du monde moderne et de son propre corps ;
- l'apprentissage de la vie de groupe et du travail d'équipe dans un contexte de vie démocratique ;
- l'acquisition de compétences et d'aptitudes qui rendent l'élève capable d'apprendre seul et de pouvoir s'adapter aux situations nouvelles.

Article 26 : La fin des études de l'enseignement primaire est sanctionnée par l'examen du Certificat d'Etudes Primaires (CEP).

TITRE IV
DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Article 27 : Le second degré comprend l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique et professionnel.

Article 28 : L'enseignement secondaire général vise à approfondir chez l'élève les apprentissages de l'enseignement primaire, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, notamment le sens de l'observation, le raisonnement logique et l'esprit de recherche.

Article 29 : Les enseignements secondaire, technique et professionnel visent à approfondir chez l'élève le savoir, le savoir-faire et le savoir-être, notamment les compétences pratiques, les attitudes et aptitudes aux innovations ainsi que les éléments de connaissance en rapport avec les techniques et les professions.

Article 30 : Il est institué dans les établissements d'enseignement secondaire divers conseils d'établissement :

Article 31 : L'enseignement secondaire général est dispensé dans deux types d'établissements :
- les collèges d'enseignement général (CEG)
- les lycées.

Article 32 : Le collège d'enseignement général (CEG) est un établissement d'enseignement secondaire pour le premier ou pour le premier et le second cycles.
Le lycée est un établissement d'enseignement secondaire général pour le premier et le second cycles. Il peut être à régime d'internat.

Article 33 : L'enseignement secondaire technique et la formation professionnelle sont dispensés dans les six (06) catégories d'établissements ci-après :
- les collèges d'enseignement technique ;
- les lycées techniques ;
- les instituts et écoles de formation professionnelle ;
- les écoles normales intégrées ;
- les centres de formation professionnelle ;
- les centres de métiers.

Article 34 : Les collèges d'enseignement technique sont des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle de niveau I avec ou sans régime d'internat.
Les lycées techniques sont des établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle de niveaux I et II avec ou sans régime d'internat.
Les instituts et écoles de formation professionnelle sont des établissements de niveau I ou II à vocation professionnelle dans le domaine des sciences, des techniques et des technologies. Ils peuvent disposer ou non de régime d'internat.
Les écoles normales intégrées sont des établissements de formation professionnelle d'instituteurs.
Les centres de formation professionnelle sont des établissements de formation initiale par alternance pour apprentis sous contrat et de formation professionnelle continue pour artisans (patrons et maîtres artisans).
Les centres de métiers, liés à la mise en valeur des ressources naturelles locales, sont des centres de formation professionnelle et de production pour artisans et jeunes déscolarisés.

Article 35 : Des séries et filières relevant de l'enseignement général, de l'enseignement technique et professionnel peuvent coexister dans un même établissement, qui devient alors collège ou lycée polyvalent.

Article 36 : L'enseignement secondaire général a une durée totale de sept (07) ans et est réparti en deux cycles comme ci-après :

- un premier cycle de quatre (04) ans ;
- un second cycle de trois (03) ans ;

Article 37 : La fin des études du premier cycle de l'enseignement secondaire général est sanctionnée par l'examen du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC).

Article 38 : La fin des études du second cycle de l'enseignement secondaire général est sanctionnée par l'examen du Baccalauréat du second degré.

Article 39 : L'enseignement secondaire technique et

professionnel a une durée totale de six (06) à huit (08) ans répartis en deux cycles comme ci-après :
- un premier cycle de trois (03) ou quatre (04) ans ;
- un second cycle de trois (03) ou quatre (04) ans.

La variation des durées de formation est fonction des domaines d'études et des filières.

Article 40 : La fin des études de l'enseignement technique et de la formation professionnelle est sanctionnée, au niveau de chaque cycle, par des diplômes dont la dénomination et les modalités d'organisation et d'attribution sont fixées par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale.

TITRE V
DE L'ENSEIGNEMENT DU TROISIEME DEGRE

Article 41 : L'enseignement du troisième degré comprend l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Article 42 : L'enseignement supérieur assure l'élaboration, la transmission et la diffusion du savoir, du savoir-faire et du savoir-être nécessaires à la maîtrise de l'environnement humain et à l'amélioration des conditions d'existence. Il doit veiller au développement harmonieux de l'ensemble du système éducatif et former des cadres supérieurs compétents et compétitifs, capables d'assurer leur propre épanouissement et le développement de la Nation.

Article 43 : L'enseignement supérieur est réparti en trois (03) cycles qui sont :
- un premier cycle d'une durée de deux (02) à trois (03) ans ;
- un second cycle d'une durée de deux (02) à quatre (04) ans ;
- un troisième cycle à deux niveaux d'une durée totale de trois (03) à cinq (05) ans.

La variation des durées de formation est fonction des domaines d'études et des filières.

Article 44 : L'enseignement supérieur est dispensé dans les facultés, instituts, écoles et centres d'enseignement supérieur.

Article 45 : La recherche scientifique, technique et technologique est assurée dans les différentes structures nationales de recherche sous la coordination du ministère chargé de la Recherche scientifique. Toutes les structures nationales de recherche sont tenues d'adresser au ministère chargé de la Recherche leurs programmes et rapports annuels d'activités.

Article 46 : Il est institué un conseil national de la recherche scientifique et technique dont la mission est d'améliorer la performance du système de l'enseignement du troisième degré.

Le conseil national a pour attributions :
- de définir la politique nationale en matière de recherche scientifique et technique ;
- d'élaborer le plan stratégique de développement de la recherche scientifique et technique ;
- d'assurer la coordination de tout le système scientifique national ;
- de veiller au suivi de l'application des décisions de ses délibérations.

La composition, l'organisation et le fonctionnement dudit conseil sont déterminés par décret pris en conseil des ministres sur proposition du ministère chargé de la recherche scientifique.

TITRE VI
DE L'EVALUATION, DE LA SANCTION DES ETUDES ET DU CALENDRIER SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Article 47 : L'évaluation des connaissances et des compétences de l'élève ou de l'étudiant fait partie intégrante de la formation. Elle doit être continue. Un examen national donnant droit à un diplôme sanctionnera la fin du cycle.

Article 48 : La dénomination et les modalités d'attribution des diplômes sanctionnant la fin des études à différents niveaux de l'enseignement sont fixées par décret sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education, après avis du conseil national de l'éducation.

Article 49 : L'entrée au premier cycle des établissements d'enseignement secondaire général et ceux d'enseignement technique et professionnel est subordonné à l'obtention du diplôme de fin d'études de l'enseignement primaire. Elle est fonction des capacités d'accueil des établissements qui doivent être toujours croissantes.

Article 50 : L'entrée au second cycle des établissements d'enseignement secondaire général est subordonnée à l'obtention de la moyenne de classe en fin des études du premier cycle. Elle est fonction des capacités d'accueil des établissements qui doivent être toujours croissantes.

Article 51 : Les Etablissements privés qui, conformément aux articles 49 et 50 ci-dessus accueillent des apprenants excédentaires des établissements publics, reçoivent une subvention de l'Etat. Cette subvention est déterminée par décret pris en conseil des ministres.

Article 52 : L'entrée au second cycle des établissements secondaires d'enseignement technique et professionnel est subordonnée à la réussite à un concours ou à un test d'entrée ouvert aux titulaires des diplômes de fin du premier cycle de l'enseignement secondaire général, technique et professionnel.

Article 53 : L'entrée en première année du premier cycle de l'enseignement supérieur est subordonnée à l'obtention du baccalauréat du second degré ou de tout autre titre admis en équivalence académique et selon les exigences des établissements concernés, à la réussite à un concours ou à un test d'entrée.

Article 54 : L'année scolaire compte trente-six (36) semaines réparties en trois trimestres de travail de durée comparable, séparés par quatre (04) périodes de vacances des classes.

Le ou les ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale arrête (nt), chaque année les calendriers scolaire et universitaire à l'échelle nationale. Toutefois, en cas de nécessité, des conditions locales peuvent amener à des modifications ponctuelles de ces calendriers applicables localement.

TITRE VII
DES DROITS ET OBLIGATIONS DES ELEVES ET ETUDIANTS

Article 55 : Le droit aux conseils en orientation et à l'information sur les enseignements et les professions fait partie intégrante du droit à l'éducation.

Le choix de l'orientation est de la responsabilité de la famille ou de l'élève quand celui-ci atteint l'âge de la majorité. Ce choix doit tenir compte des aptitudes intellectuelles, techniques, ou technologiques de l'élève.
L'élève ou l'étudiant élabore son projet d'orientation scolaire et professionnelle avec l'aide de l'établissement et de la communauté éducative, notamment des enseignants et des conseillers d'orientation qui lui en facilitent la réalisation, tant en cours de scolarité qu'au terme de celle-ci.

Article 56 : Les obligations des élèves et des étudiants couvrent l'ensemble des tâches inhérentes à leurs études : elles incluent l'assiduité, la discipline et le respect des règles de fonctionnement et de la vie collective des établissements.

Article 57 : Dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur, les élèves et étudiants disposent dans le strict respect du pluralisme et du principe de neutralité, des libertés d'association, d'information, de réunion et d'expression.

L'exercice de ces libertés ne peut, en aucun cas, porter atteinte ni aux activités d'enseignement, ni à la sécurité des personnes et des biens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement, sous peine de sanctions.

Article 58 : Les associations coopératives d'élèves ou d'étudiants légalement constituées sont consultées sur les questions relatives à la vie scolaire ou estudiantine telles que règlement intérieur, projet d'établissement, activités socio-éducatives et culturelles.

Article 59 : Les élèves et étudiants les plus méritants peuvent, dans la limite des crédits ouverts au budget national et en fonction des critères académiques et sociaux clairement définis par décret, bénéficier d'une aide sociale de l'Etat sous forme de bourse ou de secours scolaire et universitaire. Dans ce cadre, une attention toute particulière doit être accordée aux plus jeunes.

Article 60 : Les élèves et étudiants sont étroitement associés à l'animation de la vie de leurs établissements d'enseignement. Ils participent, par leurs représentants élus, à la gestion des œuvres sociales et universitaires.

TITRE VIII
DES PARENTS D'ELEVES ET DES PERSONNELS DE L'EDUCATION NATIONALE

Article 61 : Les parents d'élèves sont membres de la communauté éducative ; leur participation à la vie et à la gestion de l'établissement est garantie par la présente loi.

Article 62 : Les associations de parents d'élèves sont représentés au sein des conseils d'établissement ou des conseils d'administration des établissements.
Les modalités d'application des présentes dispositions sont fixées par arrêtés du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale, après avis consultatif du conseil national de l'éducation.

Article 63 : Les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités scolaires ou universitaires des élèves et des étudiants. Ils en assurent le suivi et l'évaluation au sein d'équipes pédagogiques, sous la responsabilité des chefs d'établissements.

Article 64 : L'enseignement et la formation professionnelle sont obligatoirement dispensés par des enseignants professionnels ou par des personnes ayant la qualification requise dûment constatée par le ou les ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale qui délivre (nt) les autorisations d'enseigner.

Article 65 : Les personnels administratifs, techniques, sociaux, de service et de santé sont membres de la communauté éducative. Ils concourent directement aux missions du service public de l'éducation et contribuent à assurer le fonctionnement des établissements et des services administratifs, techniques, sociaux et culturels de l'éducation nationale.

Article 66 : Il est organisé chaque année, à l'intention des personnels enseignants et d'encadrement, et selon le cas, des programmes de formation obligatoire, de perfectionnement ou de recyclage destinés à améliorer leurs prestations pédagogiques, techniques et professionnelles.

En fonction des besoins de l'Etat ou sur demande sociale, il peut être organisé à l'intention de ces personnels des stages de requalification.

Article 67 : Les enseignants doivent s'acquitter de leur mission avec conscience professionnelle et efficacité.
Les plus méritants sont récompensés par l'Etat et élevés dans les divers grades des ordres nationaux.
Les enseignants qui se révèlent défaillants dans l'exercice de leur fonction et ceux coupables d'actes immoraux sont sanctionnés conformément aux textes en vigueur.

TITRE IX
DES DISPOSITIONS DIVERSES

Article 68 : Il est institué à tous les niveaux de la formation technique et professionnelle, une collaboration régulière et continue entre les établissements d'enseignement et les milieux professionnels.

Les modalités de la collaboration susvisée sont fixées par décret pris en conseil des ministres.
Les entreprises publiques et privées contribuent au financement de la formation technique et professionnelle.

Article 69 : Les dispositions de la présente loi qui sont relatives aux structures d'enseignement et de recherche publiques sont également applicables aux établissements d'enseignement et de recherche privés.

Article 70 : Les modalités d'application de la présente loi sont fixées par décrets, sur proposition du ou des ministre (s) chargé (s) de l'Education nationale.

Article 71 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'ordonnance n° 75-30 du 23 juin 1975 portant loi d'orientation de l'éducation nationale.

Article 72 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Cotonou, le 11 novembre 2003,

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,

Léa D. AHOUGBENOU HOUNKPE

Le Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire,

Rafiatou KARIMOU

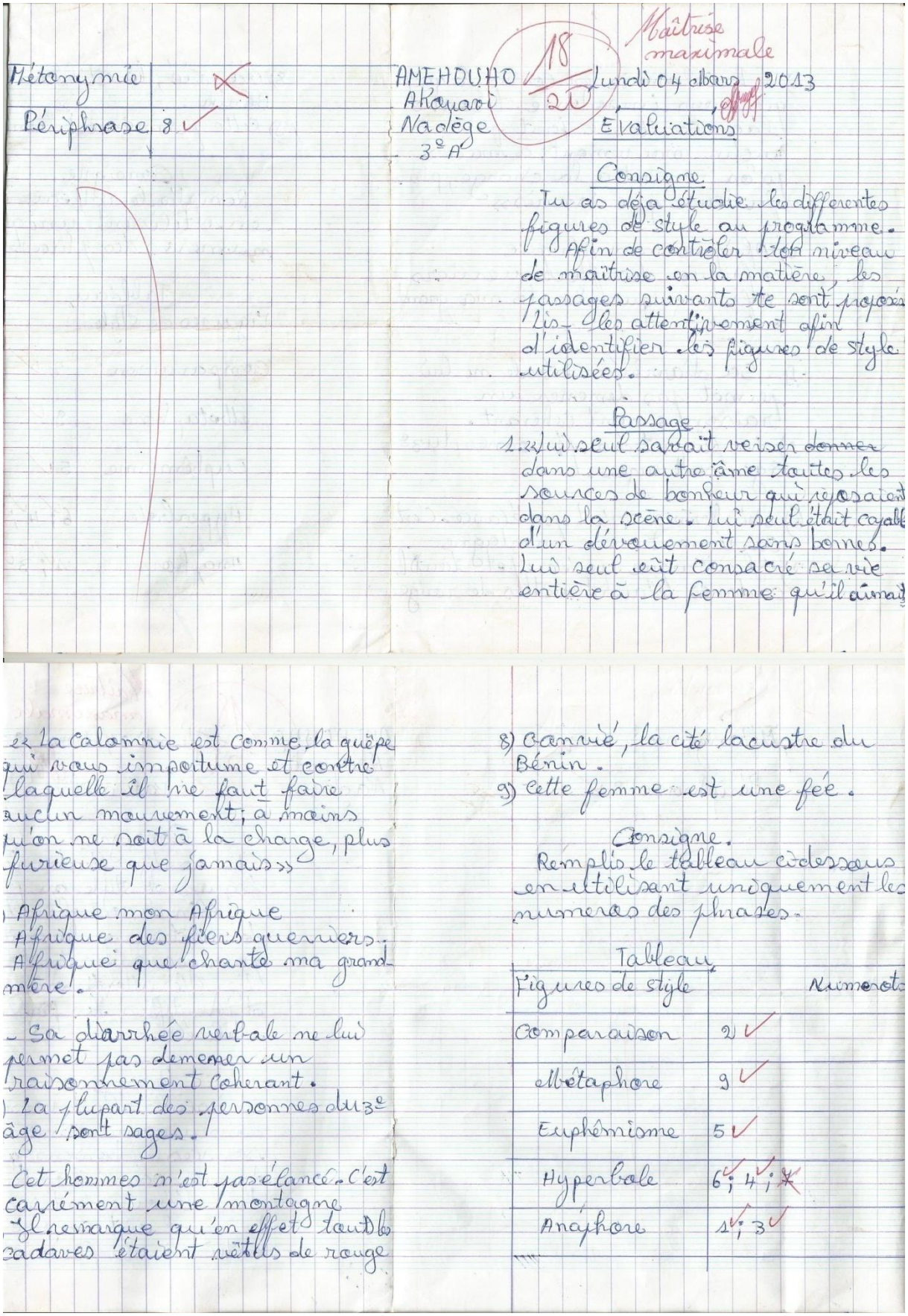
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Osséni Kémoko BAGNAN

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 METFP 4 MEPS 4 MESRS 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.

FONDATION INTERNATIONALE POUR L'EDUCATION ET L'AUTO-ASSISTANCE (IFESH)

Annexe n°7



Métonymie	✗
Périphrase	8 ✓

AMEHOUHO Akouavi Nadège 3e A

18/20

Maîtrise maximale

Lundi 04 mars 2013

Evaluations

Consigne

Tu as déjà étudié les différentes figures de style au programme. Afin de contrôler ton niveau de maîtrise en la matière, les passages suivants te sont proposés. Lis-les attentivement afin d'identifier les figures de style utilisées.

Passage

1. Lui seul savait verser dans une autre âme toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la scène. Lui seul était capable d'un dévouement sans bornes. Lui seul avait consacré sa vie entière à la femme qu'il aimait

2. « La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement ; à moins qu'on ne soit à la charge, plus furieuse que jamais »

3) Afrique mon Afrique
Afrique des fiers guerriers.
Afrique que chante ma grand-mère.

4) Sa diarrhée verbale ne lui permet pas de mener un raisonnement cohérant.

5) La plupart des personnes du 3e âge sont sages.

6) Cet homme n'est pas élancé. C'est carrément une montagne

7) Il remarque qu'en effet tous les cadavres étaient vêtus de rouge

8) Ganvié, la cité lacustre du Bénin.

9) Cette femme est une fée.

Consigne.

Remplis le tableau ci-dessous en utilisant uniquement les numéros des phrases.

Tableau

Figures de style	Numéros
Comparaison	2 ✓
Métaphore	9 ✓
Euphémisme	5 ✓
Hyperbole	6 ✓ ; 4 ✓ ; ✗
Anaphore	1 ✓ ; 3 ✓

TOSSOU Parfait
3e A

14/20 Bonne maîtrise

Lundi, 05 Mars 2013.

Evaluation

Consigne

Tu as déjà étudié les différentes figures de style au programme. Afin de contrôler ton niveau de maîtrise en la matière, des passages suivants te sont proposés. Lis-les attentivement afin d'identifier les figures de style utilisées.

Passages

1°) « Lui seul savait verser dans une autre âme toutes les sources de bonheur qui reposaient dans la scène. Lui seul était capable d'un dévouement sans bornes. Lui seul eût consacré sa vie entière à la femme qu'il aimait »

2°) « La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge, plus furieuse que jamais ».

3°) Afrique mon Afrique.
Afrique des fiers guerriers...
Afrique que chante ma grand-mère.

4°) Sa diarrhée verbale ne lui permet pas de mener un raisonnement cohérent.

5°) La plupart des personnages du 3e âge sont sages.

6°) Cet homme n'est pas élancé. C'est carrément une montagne.

7°) Il remarque qu'en effet tous les cadavres étaient vêtus de rouge.

8°) Ganvié, la cité lacustre du Bénin.

9°) Cette femme est une fée.

Consigne.

Remplis le tableau ci-dessous en utilisant uniquement les numéros des phrases.

Tableau.

Figures de style	Numéros
Comparaison	2- ✓
Métaphore	9- ✓
Euphémisme	4-
Hyperbole.	6- ✓
Anaphore	3- 1 ✓
Métonymie	8
Périphrase.	8- ✓

Annexe n°4

Proposition d'une fiche pédagogique pour l'enseignement de la lecture

Situation d'apprentissage

Titre de la situation d'apprentissage *: Lecture du texte descriptif*

Thème : Les saisons

Connaissances et techniques :

- Les adjectifs qualificatifs
- La valeur des temps verbaux (présent et imparfait de l'indicatif)
- Le champ lexical de la description
- Les indicateurs de lieu
- Les figures de style
- Le thème abordé (ancré dans les réalités de l'apprenant).

Classe : 4ème/3ème ***Durée :*** 6 heures

Stratégie : Enseignement/apprentissage/évaluation

Texte :

Niamey. Un dimanche après-midi du mois de décembre. Le soleil, fatigué, plonge en rougeoyant dans les profondeurs obscures de l'horizon. Une brume fine qui s'épaissit dans le lointain descend sur le fleuve dont elle a déjà effacé les reflets d'argent. L'air est sec. A cette période de l'année, l'harmattan est au plus fort de sa soif. Il a déjà jauni les herbes en les déshydratant. Il s'acharne désormais sur les arbres qui, exténués par l'haleine desséchante qui vient du désert, se dépouillent nerveusement de leurs feuilles sans vie pour tenter de contrer la calamité saisonnière dont les êtres et les choses subissent depuis deux mois les brûlants effets. Les baigneurs toussotent, se mouchent et crachent abondamment. A peine sorti de l'eau, leur corps sèche au contact de l'air. Leur peau, rafraîchie, frissonne et se contracte. Elle se froisse d'un coup et prend un aspect sale et poussiéreux. L'effet est encore plus irritant sur les lèvres et les narines. Les lèvres généralement durcissent. Elles se fendent chez certains, et saignent chez d'autres. Les narines fourmillent de picotements. Leurs muqueuses sont faibles et friables. Le rhume les irrite et souvent on éternue.

Déjà une légère fraîcheur vient caresser les oreilles et faire frémir la peau. Là-bas, le soleil a lourdement terminé sa chute. Une gigantesque gerbe de lumière et de feu s'élève et va éclabousser le ciel merveilleusement irradié. L'occident est une immense torche.

Idé Oumarou,22 Gros plan, N.E.A., 1977.

Situation de départ :

En Afrique, certaines périodes de l'année, en raison des conditions climatiques qui y sont liées, semblent pénibles à vivre. Le texte d'Idé Oumarou que voici, tiré du *Livre unique de français 4ème*, page 143, montre comment l'harmattan sévit à Niamey. Tu es invité à le lire attentivement et à le comprendre.

Pour cela :

- Exprime ta perception initiale du texte descriptif,
- Construis le sens du texte,
- Réagis par rapport au texte,
- Evalue ta démarche de lecture.

INTRODUCTION

Exprime sa perception initiale du texte descriptif

Activité :

1. Lis la situation de départ et identifie les différentes étapes qui la composent.
2. Précise ce qui caractérise un texte descriptif.

Résultats attendus

Stratégie : T.I. : 5mn T.G. : 5mn T.C. : 10 mn

REALISATION

Analyser la situation de lecture

Activité :

1. Dis pourquoi tu veux lire ce texte.
2. Précise la forme de lecture que tu choisis pour le lire.

3. Dis comment le texte se présente.

Stratégie : T.I. : 5mn T.G. : 5mn T.C. : 5mn

Résultats attendus :

Construire le sens du texte

I. Compréhension

Activité :

1. De quelle réalité climatique est-il question dans le texte ?
2. Quelles en sont les conséquences sur :
   - le règne végétal ?
   - le règne humain ?
3. Quels sont les organes de sens qui permettent d'apprécier les effets de l'harmattan ?

Stratégie : T.I. :10mn T.G. : 10mn T.C. :15mn

II. Vocabulaire

Activité :

1. Relève dans le texte le champ lexical de :
   - la sécheresse
   - la souffrance
   - la lumière

2. Propose deux synonymes au mot « fatigué ».
   - Trouve quatre substantifs provenant de « sec ».
   - Trouve deux verbes dérivés de « sec ».

Stratégie : T.I. : 15mn T.G. : 15mn T.C. : 20mn

III. Conjugaison

Activité :

1. Relève les temps verbaux du texte et précise leur mode.
   - Précise le temps dominant et dis ce qu'il exprime.
2. Mets au passé antérieur de l'indicatif la phrase suivante : « une brume fine…reflets d'argent ».

Stratégie : T.I. : 10 mn T.G. :10 mn T.C. : 10 mn

IV. Stylistique

Activité :

Le narrateur compare certains éléments de la nature à des êtres humains. Exemples : le soleil fatigué, plonge en rougeoyant dans les profondeurs du fleuve ; l'harmattan est au plus fort de sa soif ; une légère brise vient caresser les oreilles. On parle alors de personnification. Construis 5 phrases selon les modèles ci-dessus.

Stratégie : T.I. : 15 mn T.G. : 15mn T.C. : 20 mn

Activité d'intégration : Rédige en groupe un paragraphe mettant en exergue la puissance dévastatrice de la saison pluvieuse au Bénin.

Stratégie : T.G. : 15mn T.C. : 30 mn

V. Grammaire

Activité 1 :

1. Relève, dans deux colonnes, les phrases simples et les phrases complexes du passage suivant : « Le soleil, fatigué… L'air est sec. »

2. Relève, dans le même passage, les adjectifs qualificatifs :

- placés avant le nom,
- placés avant le verbe, } et donne leur fonction.
- placés avant le verbe

Stratégie : T.I. : 10mn T.G. : 10mn T.C. : 15mn

Activité 2 :

1. Donne la nature et la fonction des mots de la phrase : « L'air est sec ».
2. Donne le nombre et la nature des propositions comprises dans le passage suivant : « une brume fine … reflets d'argent ».

Stratégie : T.I. : 10mn T.G. : 10mn T.C. : 15mn

VI- Orthographe

Activité :

1. Précise la valeur des signes de ponctuation les plus utilisés.
2. Justifie l'orthographe de « rougeoyant ».
3. Propose trois homophones du mot « air » et emploie-les tous dans une phrase.

Stratégie : T.I. 10mn T.G. : 10mn T.C. :15mn

Réagir par rapport au texte

Activité :

1. Propose un titre au texte.
2. Selon toi, l'harmattan n'a-t-il que des effets néfastes ? Justifie ta réponse.
3. Tous les éléments caractéristiques du texte descriptif se retrouvent-ils dans ce texte ? Justifie ta réponse.

Stratégie : T.I. : 10mn T.G. : 10mn T.C. : 10mn.

RETOUR ET PROJECTION

Evaluer sa démarche de lecture

Activité :

1. Qu'est-ce qui t'a permis de bien comprendre le texte descriptif ?
2. Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées pendant cette situation d'apprentissage ?
3. Que comptes-tu faire pour surmonter des difficultés ?
4. Que feras-tu avec tes nouvelles connaissances ?

Stratégie : T.I : 10mn T.G. : 10mn T.C. : 10mn

Activité d'intégration :

Rédige un texte de trois paragraphes peignant les effets de la sécheresse sur la végétation, les animaux et les êtres humains de ton milieu. Tu liras ta production à tes camarades en veillant à donner vie à ton texte.

TABLE DES MATIERES

	Pages
SOMMAIRE ……	i
DEDICACE ……..	ii
REMERCIEMENTS …….	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS …….	v
INTRODUCTION……	1
CHAPITRE PREMIER : GENERALITES……	4
I- Importance du thème, cadre physique et méthodologie de la recherche… ……	5
I.1- Intérêt du sujet……	5
I.1.1- Problématique……..	5
I.1.1.1- Objectif général……..	7
I.1.1.2- Objectifs spécifiques……..	7
I.1.1.3- Hypothèses de travail…….	7
I.1.2- Cadre physique, situation géographique de l'àjágbè et méthodologie de la recherche……	8
I.1.2.1- Cadre physique……..	8
I.1.2.2- Situation géographique de l'Ajágbè……..	13
I.1.2.3- Méthodologie……	13
I.1.3- Difficultés rencontrées……	15
I.2- Revue de littérature…….. …….	16
I.3- Clarification conceptuelle ……	23
I.4- Dispositions légales et promotion des langues nationales. ……..	27
CHAPITRE DEUXIEME : PRESENTATION, ANALYSE ET COMMENTAIRE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES D'ENQUETE……	31
II.1- Présentation et analyse des résultats du dépouillement des questionnaires d'enquête ……	32
II.1.1- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°1……	34
II.1.1.1- Dépouillement de la question n°3 du questionnaire A…….	34
II.1.1.2- Dépouillement des questions n°1 et 2 du questionnaire B……	34
II.1.1.3- Dépouillement de la question n°1 du questionnaire C ……..	36
II.1.2- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°2……	37
II.1.2.1- Dépouillement de la question n°2 du questionnaire A……	37

II.1.2.2- Dépouillement des questions n°3 et 4 du questionnaire B…… 38
II.1.2.3- Dépouillement de la question n°2 du questionnaire C ……. 39
II.1.3- Dépouillement des questions relatives à l'hypothèse n°3…… 40
II.1.3.1- Dépouillement des questions n°1et 4 du questionnaire A……. 40
II.1.3.2- Dépouillement de la question n°3 du questionnaire C ……. 41
II.2- Commentaire général…….. 42
CHAPITRE TROISIEME : PRATIQUE DE CLASSE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS…… 45
III.1- Pratique de classe…… 46
III.2- Résultats …… 51
III.2.1- Au CEG KISSAMEY…… 51
III.2.2- Au CEG ATOMEY…… 51
III.3- Recommandations…….. 53
CONCLUSION…….. 55
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES..... 57
LISTE DES TABLEAUX…… 61
LISTE DES FIGURES…… 62
LISTE DES PHOTOS……. 62
ANNEXES…… 63